

LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS CERTAINS
PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL
DE MONTRÉAL

NOVEMBRE 1985

IQOP INC.



INSTITUT
QUEBÉCOIS
D'OPINION
PUBLIQUE INC.

185 000 pêcheurs
2,3 millions de jours de pêche
14 millions de captures

INSTITUT QUÉBÉCOIS D'OPINION
PUBLIQUE INC. (IQOP INC.)

545, GRANDE-ALLÉE EST
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1R 2J5

275, ST-JACQUES OUEST
SUITE 52
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2Y 1M9

INTRODUCTION

Le présent document regroupe les principaux résultats d'une étude conduite auprès des pêcheurs récréatifs actifs en 1985 dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal.

Cette étude se distingue des autres par son but et par la taille de l'échantillon qu'elle a nécessitée. Aussi, près de 25 000 ménages de ces régions ont été échantillonnés afin d'évaluer l'importance du niveau d'activité et de la récolte récréative selon les espèces capturées, les modes de pêche et la saison.

Le premier chapitre aborde les aspects méthodologiques et présente la mesure de la représentativité de l'échantillon. Le chapitre deux (2) fait état de l'effort de pêche sur les plans d'eau concernés et du niveau de récolte. Le chapitre trois (3) présente les résultats détaillés pour la pêche d'hiver, le chapitre (4), la pêche de printemps et le chapitre cinq (5), la pêche d'été.

Le chapitre six (6) donne une brève analyse des comportements des pêcheurs et le chapitre sept (7), une description des caractéristiques socio-économiques.

L'IQOP espère que les données issues de ces études sauront répondre aux besoins et attentes des planificateurs.

DÉFINITIONS

TAUX DE PARTICIPATION: Nombre de pêcheurs (15 ans et plus) actifs en 1985 par rapport à la population considérée.

JOURS DE PÊCHE : Toute journée ou partie de journée consacrée à la pêche récréative.

ESTIMATIONS : Le présent document comprend un grand nombre d'estimations tant au plan du nombre de jours d'activité qu'au niveau du nombre d'espèces récoltées. Le calcul réalisé par inférence statistique à l'ensemble de la population de pêcheurs actifs sur les plans d'eau considérés comporte certaines variations entre le total des estimations et l'estimation du total. A titre d'exemple, les évaluations du nombre de jours de pêche réalisés selon chaque plan d'eau doivent être considérées comme des estimations indépendantes entre elles et indépendantes du nombre total de jours de pêche. Au plan formel, il est d'usage que le calcul inférentiel soit réalisé par sous-domaine d'étude et non ajusté à une estimation du total valable pour toutes les données. Les variations issues de cette procédure de calcul sont toutes inférieures à l'erreur échantillonnale observée pour les paramètres en question.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE

1.1	OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	10
1.2	LA POPULATION À L'ÉTUDE.....	11
1.3	LES RÉSULTATS ADMINISTRATIFS.....	18
1.4	REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON.....	20
	1.4.1 LES PARAMÈTRES D'ANALYSE.....	20
	1.4.2 PONDÉRATION ET PRÉCISION DES RÉSULTATS...	21

CHAPITRE 2 L'ACTIVITÉ HALIEUTIQUE RÉCRÉATIVE

2.1	LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS LES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL.....	24
2.2	LE NIVEAU DE RÉCOLTE SELON LES ESPÈCES.....	26

CHAPITRE 3 LA PÊCHE D'HIVER

3.1	LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC SAINT-LOUIS.....	38
	3.1.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	38
	3.1.2 LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	39
3.2	LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.....	43

3.2.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	43
3.2.2	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	44

CHAPITRE 4 LA PÊCHE DE PRINTEMPS

4.1	LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE FLEUVE SAINT-LAURENT ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE.....	50
4.1.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	54
4.1.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	55
4.1.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	55
4.1.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	56
4.1.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	56
4.2	LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-LOUIS..	62
4.2.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	62
4.2.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	63
4.2.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	63
4.2.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	64
4.2.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	64
4.3	LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC DES DEUX- MONTAGNES.....	69
4.3.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	69
4.3.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	70
4.3.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	70
4.3.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	71
4.3.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	71
4.4	LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS	77
4.4.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	77
4.4.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	77
4.4.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	78
4.4.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	78
4.4.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	79

4.5	LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES.....	84
4.5.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	84
4.5.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	84
4.5.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	85
4.5.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	86
4.5.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	86

CHAPITRE 5 LA PÊCHE D'ÉTÉ

5.1	LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE FLEUVE SAINT-LAURENT ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE.....	96
5.1.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	96
5.1.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	96
5.1.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	97
5.1.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	97
5.1.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	98
5.2	LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS.....	103
5.2.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	103
5.2.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	104
5.2.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	104
5.2.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	105
5.2.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	105
5.3	LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES.....	110
5.3.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	110
5.3.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	110
5.3.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	111
5.3.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	111
5.3.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	112

5.4	LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS.....	117
5.4.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	117
5.4.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	117
5.4.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	118
5.4.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	119
5.4.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	119
5.5	LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES.....	125
5.5.1	LA PROVENANCE DES PÊCHEURS.....	125
5.5.2	LE NIVEAU D'ACTIVITÉ.....	126
5.5.3	LES TYPES DE PÊCHE.....	126
5.5.4	LE NIVEAU DE RÉCOLTE.....	127
5.5.5	LES ESPÈCES RECHERCHÉES.....	127

CHAPITRE 6 LES COMPORTEMENTS DES PÊCHEURS
FRÉQUENTANT LES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

6.1	LES BUTS POURSUIVIS.....	133
6.2	L'UTILISATION DES CAPTURES.....	134
6.3	DEGRÉ GÉNÉRAL DE SATISFACTION.....	134
6.4	LA REMISE À L'EAU.....	134
6.5	L'UTILISATION DES SERVICES D'UN POURVOYEUR..... ET L'ADHÉSION À UNE ASSOCIATION.....	135 135
6.6	TAILLE MINIMALE JUGÉE ACCEPTABLE.....	135

CHAPITRE 7 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES
PÊCHEURS FRÉQUENTANT LES PLANS D'EAU
ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

ANNEXE - QUESTIONNAIRES

MÉTHODOLOGIE

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Tel que spécifié par le client dans son devis, l'objectif de cette étude est d'évaluer les niveaux d'activité et de récolte saisonnière, selon les espèces spécifiées, de la faune aquatique prélevée à des fins récréatives dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal.

Plus spécifiquement, les préoccupations suivantes ont fait l'objet d'examen:

La pratique de la pêche récréative en général.

La pêche récréative dans le fleuve Saint-Laurent et le bassin de La Prairie, le lac Saint-Louis, le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-François et les rivières des Prairies et des Mille-Iles.

- . le niveau d'activité;
- . les espèces recherchées;
- . le niveau de récolte.

La consommation des captures.

Le mode de pêche.

L'état comparatif des sous-populations à l'étude.

1.2 LA POPULATION À L'ÉTUDE

Les populations riveraines et périphériques des plans d'eau concernés ont constitué la base du sondage. Les unités statistiques primaires (les ménages) ont été prélevées aléatoirement en respectant la répartition des individus selon les cent neuf (109) municipalités identifiées comme devant faire partie de l'étude. Les unités statistiques secondaires (les répondants) ont été aléatoirement choisies à l'intérieur d'un ménage (un seul par ménage) par la méthode de Kish, laquelle assure à chaque individu une équiprobabilité d'appartenir à l'échantillon. Numériquement, la taille de l'échantillon de la population à l'étude a été de 30 000. Un facteur de 1,35 a été appliqué à cette taille afin de tenir compte du coefficient d'inefficacité du prélèvement RDD.

-12-
TAUX DE RÉPONSE PAR SEGMENT

SEGMENT	POPULATION		NOMBRE DE RÉPONDANTS		TAILLE INITIALE DE L'ÉCHANTILLON		NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE RÉPONSE ³
	%	n	%	n	%	n	%	%	
Montréal-Centre	42	6 959	41	12 600	42	400	32	63,8	
Montréal-Nord	10	1 358	8	2 500	8	125	10	62,3	
Verdun-Lachine	6	1 188	7	2 300	8	100	8	68,2	
Ouest de l'Île de Montréal	6	849	5	1 500	5	75	6	65,4	
Laval	10	1 867	11	3 500	12	138	11	61,6	
Repentigny	4	339	2	600	2	25	2	65,3	
Deux-Montagnes	2	509	3	800	3	52	4	73,5	
Varenes-Longueuil	11	2 546	15	3 800	12	175	14	67,0	
La Prairie	5	679	4	1 200	4	86	7	65,4	
Vaudreuil-Soulanges	2	340	2	600	2	37	3	65,2	
Beauharnois-Huntingdon	2	339	2	600	2	38	3	65,3	
	100	16 973	100	30 000 ²	100	1 251 ¹	100	65,4	

¹ Taux d'incidence net de 4,1 %

² Compte tenu d'une variation importante dans le taux d'incidence net évalué a priori, la taille initiale de l'échantillon a été accrue de près de 30 %.

³ Lors du calcul du taux de réponse, le taux d'inefficacité RDD a été assumé constant dans toutes les strates.

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

Municipalités	Taille de la population ¹	
	N	%
<u>Zone 1: Montréal-Centre</u>		
Montréal (secteur de recensement 001 à 289)	1 001 810	35,78
Outremont	23 800	0,85
Mont-Royal	19 000	0,68
Saint-Laurent	66 200	2,36
Montréal-Ouest	5 400	0,19
Côte-Saint-Luc	25 590	0,91
Westmount	20 000	0,72
Hampstead	7 600	0,27
Saint-Pierre	5 200	0,19
<u>Zone 2: Montréal-Nord</u>		
Montréal-Nord	94 100	3,36
Saint-Léonard	79 500	2,84
Anjou	37 400	1,34
Pointe-aux-Trembles	35 270	1,26
Montréal partie (secteur de recensement 290-291)	21 460	0,77
Montréal-Est	3 670	0,13
<u>Zone 3: Verdun-Lachine</u>		
Verdun	60 000	2,14
Lasalle	76 100	2,72
Lachine	36 800	1,31

¹ Source: Répertoire des municipalités 1984 et recensement 1981 pour Montréal et Oka-sur-le-lac.

Municipalités	Taille de la population	
	N	%

Zone 4: Ouest de l'Ile de Montréal

Dorval	17 500	0,62
Pointe-Claire	24 400	0,87
Sainte-Geneviève	2 520	0,09
Baie d'Urfé	3 620	0,13
Pierrefonds	38 800	1,39
Dollards-des-Ormeaux	40 500	1,45
Beaconsfield	19 500	0,70
Kirkland	11 000	0,39
Sainte-Anne-de-Bellevue	3 970	0,14
Senneville	1 210	0,04
Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	7 000	0,25

Zone 5: Laval

Laval	270 900	9,67
-------	---------	------

Zone 6: Répigny

Repentigny	35 400	1,26
Saint-Sulpice	1 820	0,06
Lachenaie	8 700	0,31
Terrebonne	11 900	0,42
Saint-Louis-de-Terrebonne	14 800	0,53
Le Gardeur	8 700	0,31
Bois-des-Filions	5 000	0,18
Lorraine	6 900	0,25
Rosemère	7 800	0,28
Boisbriand	14 100	0,50
Charlemagne	4 900	0,17

Municipalités	Taille de la population	
	N	%
<hr/>		
<u>Zone 7: Deux-Montagnes</u>		
Deux-Montagnes	10 200	0,36
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	5 800	0,21
Oka-sur-le-Lac	640	0,02
Saint-Placide	1 190	0,04
Carillon	230	0,01
Saint-Eustache	31 600	1,13
Pointe-Calumet	3 020	0,11
Oka	2 720	0,10
Saint-André-Est	1 310	0,05
<u>Zone 8: Varennes-Longueuil</u>		
Varennes	9 100	0,32
Longueuil	124 500	4,45
Saint-Amable	4 340	0,15
Sainte-Julie	14 500	0,52
Saint-Bruno-de-Montarville	22 900	0,82
Lemoyne	5 900	0,21
Saint-Lambert	20 600	0,74
Greenfield Park	18 500	0,66
Boucherville	30 000	1,07
Saint-Hubert	61 500	2,20

Municipalités	Taille de la population	
	N	%
<hr/>		
<u>Zone 9: La Prairie</u>		
Brossard	53 000	1,89
La Prairie	10 700	0,38
Sainte-Catherine	6 400	0,23
Kahnawake	5 500	0,20
Candiac	8 600	0,31
Delson	5 000	0,18
Châteauguay	37 000	1,32
Léry	2 260	0,08
<u>Zone 10: Vaudreuil-Soulanges</u>		
Pointe-du-Moulin	260	0,01
Notre-Dame-de-l'Île Perrot	3 090	0,11
Pincourt	8 800	0,31
Île-Perrot	6 000	0,21
Dorion	5 800	0,21
Terrasse Vaudreuil	1 740	0,06
Saint-Lazare	4 500	0,16
Sainte-Justine-de-Newton	950	0,03
Côteau-du-Lac	3 310	0,12
Côteau (Landing)	1 400	0,05
La Station-du-Côteau	900	0,03
Les Cèdres	690	0,02
Pointe-des-Cascades	690	0,02
Rivière-Beaudette	1 020	0,04
Saint-Clet	1 110	0,14
Saint-Joseph-de-Soulanges	2 420	0,09

Municipalités	Taille de la population	
	N	%
<u>Zone 10: (suite)</u>		
Vaudreuil-sur-le-Lac	610	0,02
Hudson	4 680	0,17
Ile-Cadieux	100	
Vaudreuil	7 800	0,28
Pointe-Fortune	370	0,01
Rigaud	2 260	0,08
Sainte-Marthe	1 100	0,04
Très-Saint-Rédempteur	420	0,01
Saint-Polycarpe	1 610	0,06
Saint-Télesphore	810	0,03
Saint-Zotique	1 810	0,06
<u>Zone 11: Beauharnois-Huntingdon</u>		
Maple Grove	2 020	0,07
Beauharnois	6 700	0,24
Sainte-Étienne-de-Beauharnois	810	0,03
Saint-Louis de Gonzague	1 410	0,05
Saint-Stanislas de Kostka	1 440	0,05
Melocheville	1 950	0,07
Saint-Thimothée	6 940	0,25
Salaberry-de-Valleyfield	29 500	1,05
Grande-Ile	3 100	0,11
Sainte-Barbe	1 120	0,04
Saint-Anicet	2 000	0,07
Dundee	390	0,01
Saint-Régis	1 370	0,05
ENSEMBLE	2 800 050	100

1.3 LES RÉSULTATS ADMINISTRATIFS

La cueillette des données a été effectuée par entrevue téléphonique à partir d'un questionnaire d'une durée moyenne de sept (7) minutes.

Douze (12) semaines ont été nécessaires pour compléter les quelque 1 251 entrevues prévues. Le taux de réponse est de 65,4 % variant de 61,6 % à Laval à 73,5 % à Deux-Montagnes.

La cueillette des données a été effectuée en deux étapes. En août 1985 (du 1er au 22 août), le questionnaire sur la pêche d'hiver et de printemps a été administré à l'échantillon de départ. En octobre 1985 (du 1er au 17 octobre), les répondants à la première vague qui avaient accepté de collaborer à la recherche ont été contactés de nouveau afin de compléter les informations sur la pêche d'été.

PRINCIPAUX RÉSULTATS ADMINISTRATIFS

	En nombre d'unités statistiques	
Taille initiale de l'échantillon (RDD)	30 000	
Hors échantillon	4 046	
Taille de l'échantillon utile	25 954	
. Répondants:	16 973	
pêcheurs concernés		1 251 ¹
. Refus	1 654	
. Pas de réponse (5 appels)	3 123	
. Absent	1 864	
. Ligne occupée (5 appels)	578	
. Autres ²	1 762	
Taux de réponse	65,4% (16 974/25 954)	

1 La proportion des pêcheurs représente 7,3 % des répondants pour un taux d'incidence net de 4,1 %.

2 Non éligible, langue étrangère, malade, etc.

1.4 REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

1.4.1 LES PARAMÈTRES D'ANALYSE

L'analyse de la représentativité de l'échantillon¹ s'est faite selon quatre (4) paramètres :

1. la strate de résidence;
2. le sexe;
3. l'âge;
4. le statut de résidence, propriétaire ou locataire.

L'échantillon a été pondéré pour rectifier la représentation relative des deux sexes. Même si la disparité entre l'ensemble des répondants et la population réelle n'était pas dramatique, environ 4 % de femmes en trop, compte tenu de la taille de l'échantillon, cette différence est très significative; d'autant plus que le sexe comme la strate de résidence est une variable clairement associée au niveau d'activité halieutique. Par rapport à ce dernier paramètre, nous n'avons pas observé d'écart significatif.

Quant au statut de propriété, cette statistique n'existe pas pour chacune des municipalités à l'étude. Pour les plus grosses, l'échantillon surreprésente un peu les propriétaires par rapport aux locataires mais comme

¹ On réfère ici à l'échantillon total de pêcheurs et de non-pêcheurs.

le statut de propriété n'est pas, a priori, une variable aussi liée à l'activité que le sexe ou le lieu de résidence et parce que les données sur cette caractéristique ne sont que partiellement disponibles, l'échantillon n'a pas été pondéré par rapport à cette variable.

1.4.2 PONDÉRATION ET PRÉCISION DES RÉSULTATS

Suite à l'analyse de la représentativité, l'échantillon de répondants a été pondéré de façon à respecter l'importance de chacun des sexes. Par la suite, les résultats ont été inférés à la population par expansion simple, c'est-à-dire en pondérant par un facteur de $184\ 800/1\ 251$, soit la taille totale de la population (de pêcheurs) sur le nombre total de répondants qui pêchent.

Pour le calcul de la précision des résultats, il faut savoir que l'échantillon final de répondants comporte 1 251 répondants. Comme c'est un échantillon stratifié par strate approximativement proportionnel à la taille de celle-ci et que le lieu de résidence a une incidence sur l'activité, il est légèrement plus précis qu'un échantillon aléatoire de même taille, c'est-à-dire que la marge d'erreur maximum au niveau de confiance de 95 % est d'environ 3 %.

ERREUR ÉCHANTILLONNALE MAXIMALE
SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES

	PRÉCISION α : .05	
	n	%
<hr/>		
• Pêche:		
hiver	350	5,3
printemps	901	3,3
été	550	4,2
• Pêche dans le fleuve et le bassin de La Prairie	438 (63 900) ¹	4,8
• Pêche dans le lac Saint-Louis	463 (67 900)	4,6
• Pêche dans le lac des Deux-Montagnes	425 (62 100)	4,8
• Pêche dans le lac Saint-François	250 (35 800)	6,3
• Pêche dans les rivières des Prairies et des Mille-Iles	288 (41 660)	5,9
<hr/>		
Ensemble	1 251	2,8
<hr/>		

1 Estimation du nombre de pêcheurs actifs en 1985 sur le plan d'eau.

L'ACTIVITÉ HALIEUTIQUE RÉCRÉATIVE
DANS LES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

2. L'ACTIVITÉ HALIEUTIQUE RÉCRÉATIVE DANS LES PLANS D'EAU
ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

2.1 LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS LES PLANS D'EAU
ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

L'étude réalisée par l'IQOP à l'été et à l'automne 1985 révèle qu'environ 30 % de la population (de 15 ans et plus) de la région de Montréal a pratiqué au moins une fois la pêche récréative au Québec en 85. Cette proportion représente quelque 850 000 pêcheurs actifs. De ce nombre, 22 %, soit 185 000 pêcheurs, affirment avoir fréquenté les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal.

C'est au printemps que la majorité d'entre eux s'adonnent à leur activité halieutique. En effet, 72 % des pêcheurs ont été actifs au printemps, 44 %, à l'été et 20 %, à l'hiver 85, soit entre le 1er janvier 85 jusqu'à la fonte des glaces.

Au total, l'effort de pêche représente quelque 2,3 millions de jours de récréation pour un niveau moyen d'activité de 12,4 jours. Le lac Saint-Louis apparaît le plan d'eau le plus achalandé de tous les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal. Quelque 609 000 jours de pêche y ont été effectués en 1985 par les Montréalais pour un niveau moyen d'activité de 8,9 jours. D'autre part, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes ont accueilli en 1985 près de 63 000 pêcheurs chacun. Les

pêcheurs fréquentant le fleuve Saint-Laurent et le bassin de La Prairie ont par ailleurs été plus actifs que les pêcheurs du lac des Deux-Montagnes (8,6 jours en moyenne par rapport à 8,3 jours). On observe, en effet, un effort de pêche de près de 550 000 jours dans le fleuve par rapport à 515 000 jours dans le lac des Deux-Montagnes. Bien que bénéficiant d'un niveau moyen d'activité comparable aux autres plans d'eau, moins de pêcheurs ont fréquenté le lac Saint-François et les rivières des Prairies et des Mille-Iles en 1985. On observe ainsi un effort de pêche de quelque 277 000 jours dans le lac Saint-François et de près de 338 000 jours dans les rivières des Prairies et des Mille-Iles.

De façon générale, le plus grand niveau d'activité dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal est réalisé par les pêcheurs provenant du centre de Montréal (l'Ile). A eux seuls, ils cumulent un peu plus de 29 % des jours de pêche, soit 668 000 jours. Viennent ensuite les pêcheurs de l'Ouest de l'Ile, de Verdun et de Lachine avec 460 000 jours, soit près de 20 % de l'effort total. Les pêcheurs de Laval et de Deux-Montagnes affichent 373 000 jours, ceux de La Prairie-Vaudreuil-Soulanges, 311 000 jours. Enfin, les moins actifs se recrutent à Montréal-Nord-Repentigny (256 000 jours) ou à Varennes-Longueuil (244 000 jours).

Selon les saisons, on constate que l'effort de pêche est surtout concentré au printemps (50 %). La pêche d'été compte pour 29 % et la pêche d'hiver pour 21 % des jours de pêche effectués dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal.

De tous les pêcheurs actifs en 1985 sur les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal, 72 % ont pratiqué la pêche de printemps, 44 %, la pêche d'été et 28 %, la pêche d'hiver.

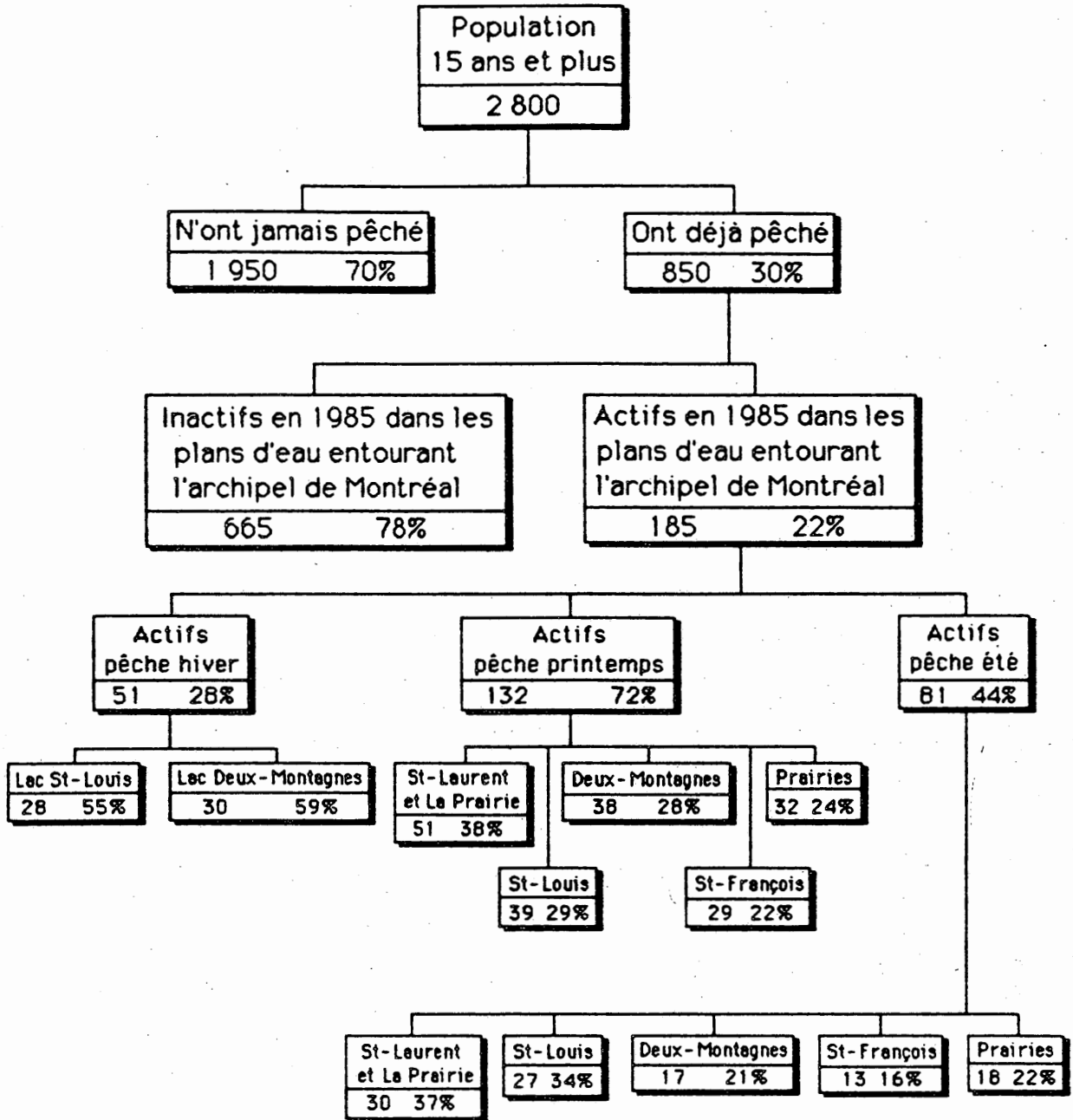
2.2 LE NIVEAU DE RÉCOLTE SELON LES ESPÈCES

La perchaude constitue l'espèce la plus récoltée dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal. Cette espèce représente 65 % des captures de la pêche d'hiver, 49 % des captures de la pêche d'été et 46 % des captures de la pêche de printemps.

Le brochet et le doré présentent plus de stabilité et comptent pour chacun 15 % des récoltes quelle que soit la saison. D'autre part, l'achigan est présent une fois sur dix dans la structure de récolte tant au printemps qu'à l'été.

La pêche dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal occasionne près de 14 millions de captures, ce qui manifestement représente une bio-masse considérable.

Milliers



Légende:

Lac St-Louis = Lac St-Louis
Lac Deux-Montagnes = Lac des Deux-Montagnes
St-Laurent et La Prairie = Fleuve St-Laurent et bassin de La Prairie

St-Louis = Lac St-Louis
St-François = Lac St-François
Prairies = Rivières des Prairies et des Mille-Iles

FRÉQUENTATION DES PLANS D'EAU
 ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

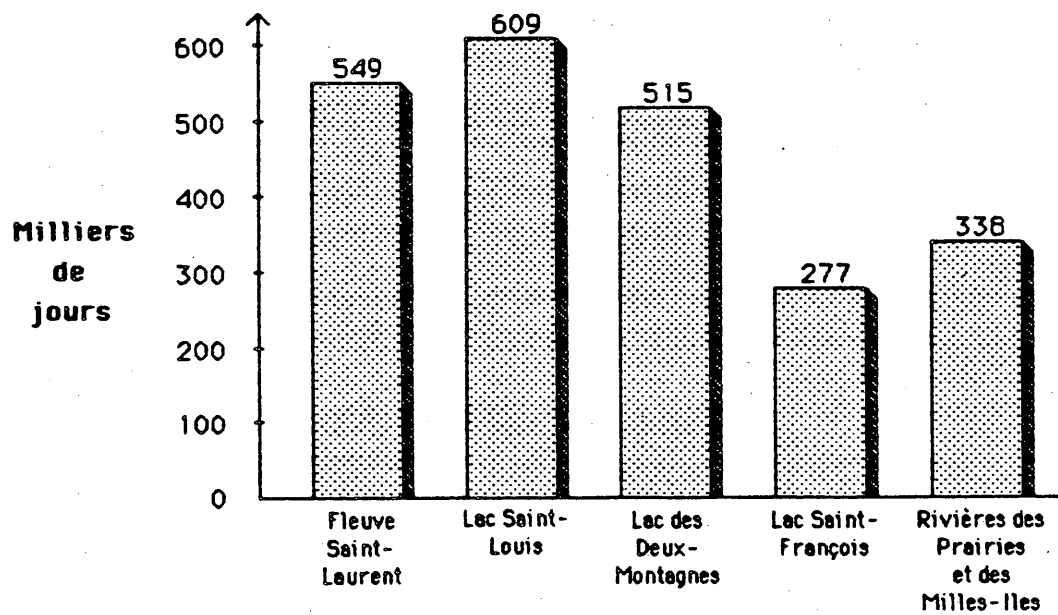
PLANS D'EAU	NOMBRE DE PÊCHEURS ¹	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE	<u> </u> X
1. Le fleuve St-Laurent et le bassin de La Prairie	63 900	549 600	8,6
2. Le lac Saint-Louis	67 900	609 900	8,9
3. Le lac des Deux-Montagnes	62 100	514 900	8,3
4. Le lac Saint-François	35 800	277 300	7,7
5. Les rivières des Prairies et des Mille-Iles	41 660	338 300	8,1
Total	184 800	2 289 100	12,4

¹ Le total présenté ici est supérieur à la somme des estimations compte tenu du fait que les pêcheurs peuvent être actifs sur plusieurs plans d'eau. Cette remarque est valable pour tous les tableaux comportant cette donnée.

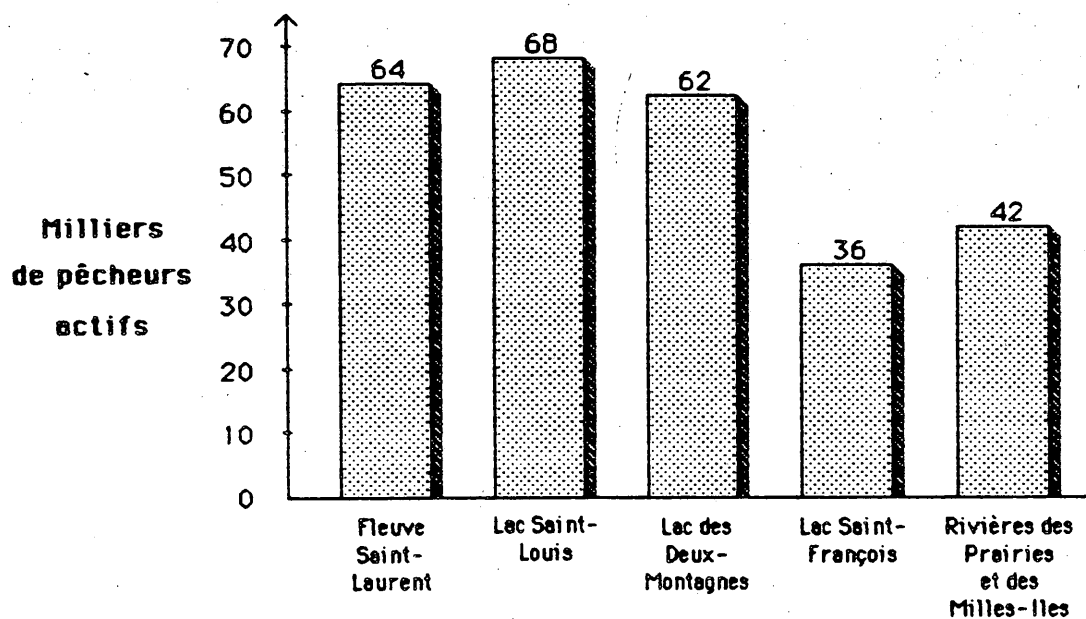
LA PROVENANCE DES PÊCHEURS FRÉQUENTANT
LES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL
DE MONTRÉAL

ORIGINE	NOMBRE DE PÊCHEURS	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE
Montréal- Centre	59 200	668 100
Montréal- Nord- Repentigny	22 900	256 000
Ouest de l'Ile de Montréal- Verdun- Lachine	26 300	460 700
Laval-Deux- Montagnes	27 400	373 300
Varennés- Longueuil	24 800	244 300
La Prairie- Vaudreuil - Soulanges	23 200	311 000
Ensemble	184 800	2 289 100

NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE EN 1985 (000)



NOMBRE DE PÊCHEURS ACTIFS EN 1985 (000)



LE NIVEAU DE RÉCOLTE DANS LES PLANS
D'EAU DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

PLAN D'EAU

ESPÈCES	Le fleuve St-Laurent et le bassin de La Prairie	Le lac Saint-Louis	Le lac des Deux-Montagnes	Le lac Saint-François	Les rivières des Prairies et des Mille-Iles	TOTAL
---------	---	--------------------	---------------------------	-----------------------	---	-------

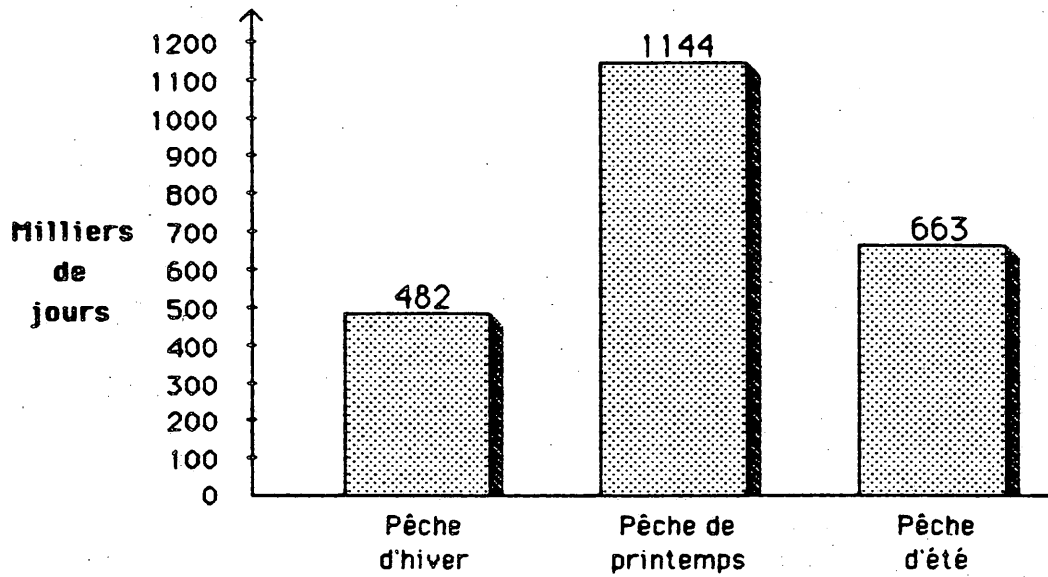
Doré	246 500	433 900	455 000	99 300	192 600	1 427 300	$\times 0,45 \text{ kg}$
Brochet	401 700	527 200	461 700	217 900	136 300	1 744 800	1,36
Perchaude	1 290 400	2 227 700	1 548 300	1 105 300	462 000	6 633 700	0,11
Truite	42 100	21 200	32 500	23 400	37 900	157 100	0,1
Achigan	253 100	231 300	243 900	106 900	199 600	1 034 800	0,11
Maskinongé	6 400	52 400	8 700	10 100	17 500	95 100	2,0
Autres	372 300	313 700	352 400	127 600	134 600	1 300 600	0,11

642 285
 2 372 928
 729 702
 15 710
 11 3 828
 190 200
 14 3064

41 207 724 kg

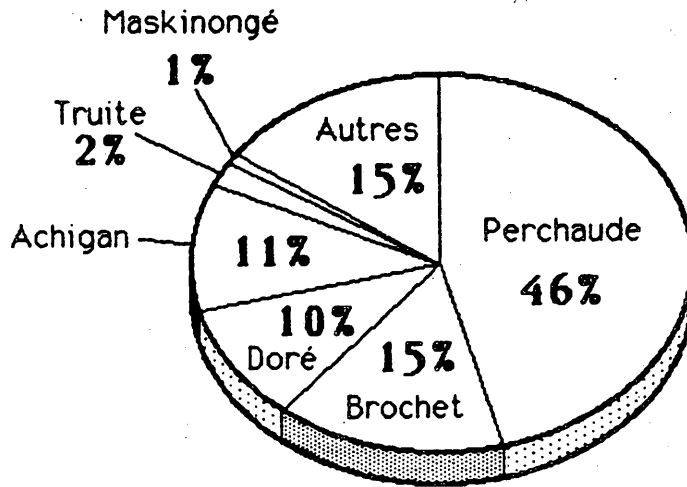
NIVEAU D'ACTIVITÉ SELON LES SAISONS

(en millier de jours)

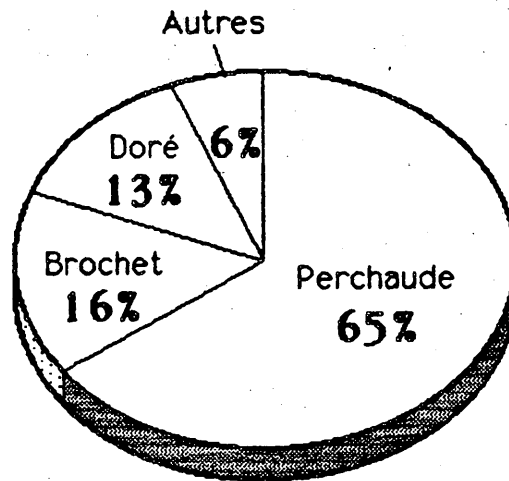


STRUCTURE DE LA RÉCOLTE

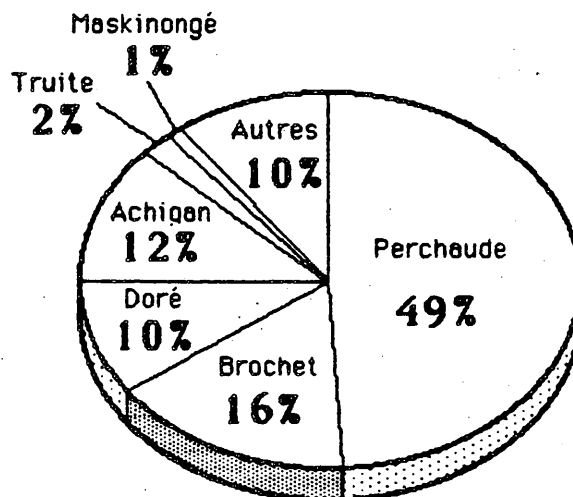
PÊCHE DE PRINTEMPS



PÊCHE D'HIVER



PÊCHE D'ÉTÉ



LA PÊCHE D'HIVER

3. LA PÊCHE D'HIVER

Au total, un peu plus de 50 000 pêcheurs ont été actifs sur les glaces des plans d'eau entourant l'archipel de Montréal à l'hiver 1985. Près de 26 % de ces derniers proviennent de la zone Montréal-Centre, 19% de la zone Laval-Deux-Montagnes, 18 % de la zone La Prairie-Vaudreuil-Soulanges. D'autre part, on observe que les pêcheurs provenant de l'Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine (16 % des pêcheurs) affichent le plus haut niveau moyen d'activité, soit 12,6 jours en moyenne par rapport à 9,5 jours pour l'ensemble.

Parmi les espèces récoltées, la perchaude représente 65 % des captures. Viennent au second rang, le brochet (16 %) et le doré (13 %). La récolte de perchaudes apparaît uniformément répartie selon les zones d'origine des pêcheurs, à l'exception des zones de Montréal-Nord-Repentigny et de Varennes-Longueuil qui affichent des récoltes totales (sauf pour le brochet) significativement inférieures à celles des autres régions.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
D'HIVER DES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION		NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\bar{N}_1	%	%	\bar{N}_2	\bar{X}	
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	1 175 000	13 100	26	1,1	99 400	7,6	
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	5 900	12	1,5	59 300	10,1	
Ouest de l'Île de Montréal							
Verdun-Lachine	343 000	7 900	16	2,3	99 600	12,0	
Laval-Deux-Montagnes	328 000	9 800	19	3,0	106 400	10,9	
Varenes-Longueuil	312 000	4 600	9	1,5	38 100	8,3	
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	9 200	18	3,7	73 700	8,0	
Ensemble	2 800 000	50 500	100	1,8	481 600	9,5	

LE NIVEAU DE RÉCOLTE SELON LES ESPÈCES À LA
PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DES PLANS
D'EAU DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	DORÉ	BROCHET	PERCHAUDE	AUTRES
	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N
<u>PROVENANCE:</u>				
Montréal- Centre	40 900	76 800	447 600	61 500
Montréal- Nord- Repentigny	72 800	85 700	232 500	16 800
Ouest de l'Ile de Montréal- Verdun- Lachine	82 200	47 000	401 300	17 000
Laval-Deux- Montagnes	98 600	55 100	367 200	32 500
Varenes- Longueuil	3 800	115 900	130 400	3 300
La Prairie- Vaudreuil - Soulanges	81 700	84 100	374 700	57 000
Ensemble	389 400	474 100	1 999 900	188 200

3.1 LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC
SAINT-LOUIS

3.1.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Deux grandes catégories de pêcheurs récréatifs se partagent les endroits de pêche du lac Saint-Louis en hiver. D'abord, les pêcheurs de Montréal-Centre, de l'Ouest de l'Ile-Verdun-Lachine et de La Prairie-Vaudreuil-Soulanges comptent à eux seuls pour 75 % des pêcheurs avec chacun près de 25 % des pêcheurs actifs. Un autre groupe serait celui de Montréal-Nord-Repentigny, de Laval-Deux-Montagnes et de Varennes-Longueuil qui regroupent chacun environ 10 % des pêcheurs.

Le taux de participation le plus faible se retrouve à Montréal-Centre avec 0,5 % et le plus élevé à La Prairie-Vaudreuil-Soulanges avec 2,4 % de la population. Toutefois, ce sont les pêcheurs de Montréal-Centre et de Montréal-Nord-Repentigny qui affichent les plus hauts niveaux d'activité avec respectivement 10,5 et 11,5 jours de pêche en moyenne pour cette saison.

Au total, près de 226 000 jours de pêche ont été effectués sur les glaces du lac Saint-Louis à l'hiver 85.

3.1.2 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La pêche d'hiver sur les glaces du lac Saint-Louis a permis la récolte de plus d'un million de perchaudes, de 234 000 brochets, de 170 000 dorés en plus de 90 000 autres captures. L'étude met en évidence que les niveaux de récolte sont fortement associés à l'effort de pêche puisque les zones où les pêcheurs ont été les plus actifs sont, dans les faits, celles où a été récoltée la majeure partie des espèces.

On note également une grande proximité entre les attentes et la récolte des pêcheurs. Bien que dans une proportion plus élevée, la perchaude qui était l'espèce la plus recherchée (42 %) a effectivement été l'espèce la plus récoltée avec 68 % des captures.

Le doré, cependant, compte pour 11 % des captures alors qu'il représente l'objet de la pêche de 22 % des pêcheurs. D'autre part, les attentes quant à la récolte de brochets semblent satisfaites puisqu'il y a équilibre entre la récolte (15 %) et les attentes (18 %).

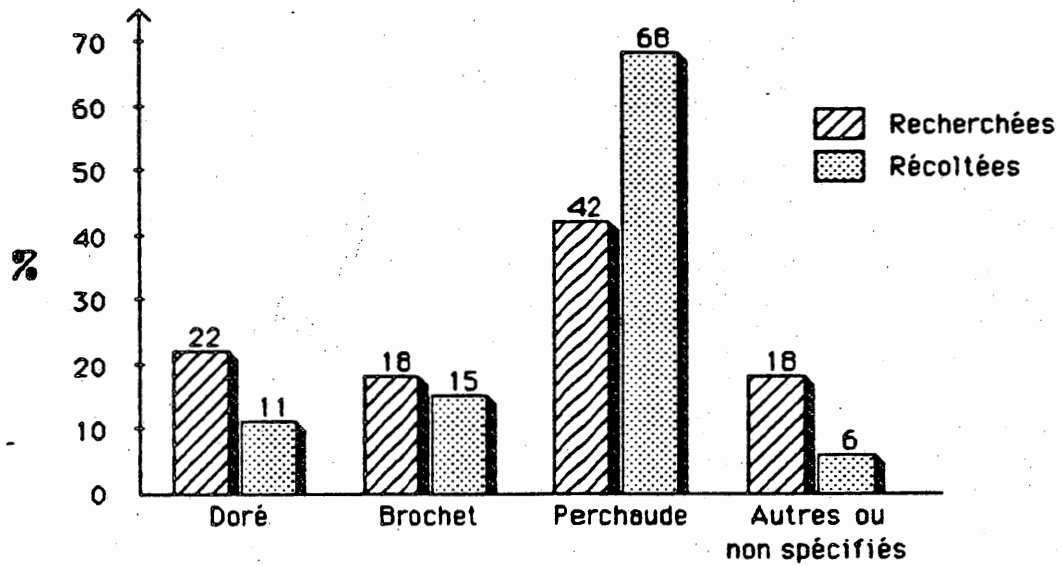
LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC
SAINT-LOUIS EN 1985

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	6 400	24	0,5	67 000	10,5
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	3 200	11	0,8	36 500	11,5
Ouest de l'île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	6 000	23	1,7	50 000	8,3
Laval-Deux-Montagnes	328 000	2 200	8	0,7	5 900	2,6
Varenes-Longueuil	312 000	3 600	13	1,2	22 700	6,2
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	6 000	21	2,4	39 200	6,5
Ensemble	2 800 000	27 900	100	1,0	225 900	8,1

LE NIVEAU DE RÉCOLTE SELON LES ESPÈCES
 À LA PÊCHE SUR LES GLACES DU LAC
 SAINT-LOUIS

	DORÉ	BROCHET	PERCHAUDE	AUTRES
	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N
<u>PROVENANCE:</u>				
Montréal- Centre	21 200	42 800	296 800	54 600
Montréal- Nord- Repentigny	61 000	67 800	115 300	-
Ouest de l'Ile de Montréal- Verdun- Lachine	37 800	25 800	290 400	16 100
Laval-Deux- Montagnes	15 800	2 200	65 000	900
Varenes- Longueuil	3 300	54 300	87 900	900
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	22 100	31 600	173 300	18 300
Ensemble	170 700	233 900	1 074 400	90 900

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES À LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC SAINT-LOUIS



3.2 LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

3.2.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

A l'instar de la pêche d'hiver sur les glaces du lac Saint-Louis, on observe que la pêche d'hiver sur les glaces du lac des Deux-Montagnes suit la même structure quant à l'origine des pêcheurs, à l'exception toutefois des pêcheurs des zones limitrophes aux plans d'eau qui sont numériquement plus nombreux à y pratiquer leur activité halieutique.

Au plan du niveau moyen d'effort, s'il se situe à 8,7 jours dans l'ensemble, il atteint 12,4 jours pour les pêcheurs de Laval-Deux-Montagnes et 11,7 jours pour les pêcheurs de l'Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine. Le niveau d'activité le plus bas appartient aux pêcheurs de Montréal-Centre avec 4,5 jours.

Conséquemment à ce qui a été mis en évidence précédemment, le taux de participation le plus élevé se rencontre dans la zone Laval-Deux-Montagnes où il est de 2,5 % et le plus faible, dans la zone de Montréal-Centre où il est évalué à 0,6 %.

Au total, les quelque 29 500 pêcheurs actifs sur les glaces du lac des Deux-Montagnes en 1985 ont réalisé un peu plus de 25 500 jours de pêche pour un niveau moyen d'activité de 8,7 jours au cours de l'hiver.

3.2.2 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La perchaude compte pour l'essentiel des captures à la pêche d'hiver sur les glaces du lac des Deux-Montagnes. De toutes les captures, la perchaude représente 63 % de la récolte. Viennent ensuite le brochet et le doré avec respectivement 16 % et 15 % de la récolte totale.

Encore une fois, on note que le taux d'activité est associé à la récolte. Les zones regroupant le plus grand nombre de pêcheurs les plus actifs s'accaparent la plus large part de la récolte. Conséquemment, les pêcheurs de la zone Laval-Deux-Montagnes affichent près de 30 % de la récolte de perchaudes, 30 % de la récolte de dorés et 20 % de la récolte de brochets.

Si l'on considère la structure de récolte anticipée pour la pêche d'hiver dans le lac des Deux-Montagnes, on peut affirmer que les pêcheurs déçus doivent

être nombreux. Des écarts importants entre les attentes et la récolte sont révélés par l'étude. En définitive, les pêcheurs recherchent le doré (39 %) et rentrent chez eux avec de la perchaude (62 %).

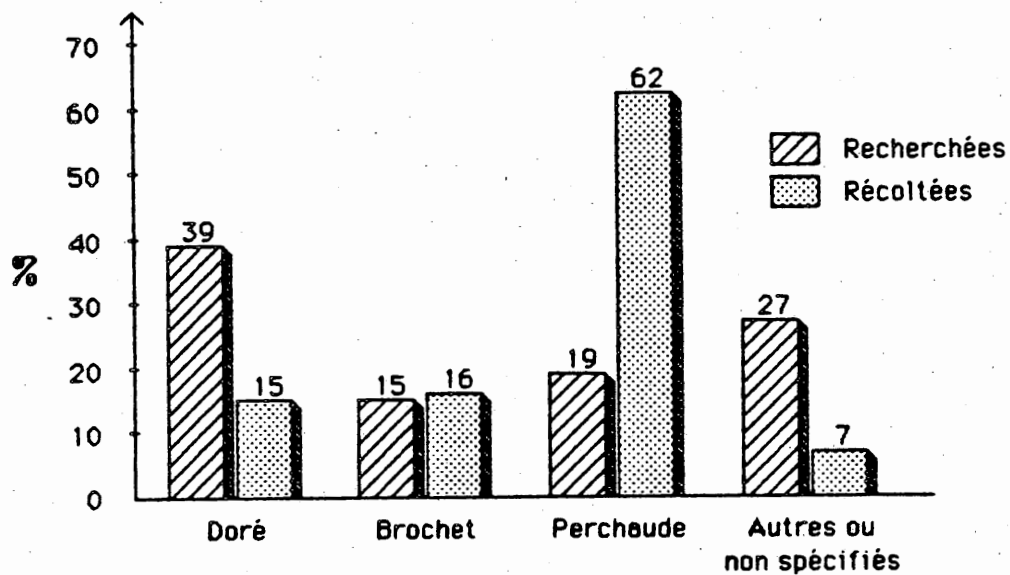
LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC
DES DEUX-MONTAGNES EN 1985

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	7 100	24,6	0,6	32 400	4,5
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	3 700	12,8	0,9	22 800	6,1
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	4 200	14,5	1,2	49 600	11,7
Laval-Deux-Montagnes	328 000	8 100	28,0	2,5	100 500	12,4
Varenes-Longueuil	312 000	2 200	7,6	0,7	15 400	6,9
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	3 600	12,5	1,4	34 500	9,5
Ensemble	2 800 000	29 500	100	1,1	255 700	8,7

LA NIVEAU DE RÉCOLTE SELON LES ESPÈCES
À LA PÊCHE SUR LES GLACES DU LAC DES
DEUX-MONTAGNES

	DORÉ	BROCHET	PERCHAUDE	AUTRES
	\hat{N}	\hat{N}	\hat{N}	\hat{N}
<u>PROVENANCE:</u>				
Montréal- Centre	19 700	34 000	150 800	6 900
Montréal- Nord- Repentigny	11 800	17 900	117 200	16 800
Ouest de l'Ile de Montréal- Verdun- Lachine	44 400	21 200	110 900	900
Laval-Deux- Montagnes	82 800	52 900	302 200	31 600
Varenes- Longueuil	500	61 600	42 500	2 400
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	59 600	52 500	201 400	38 700
Ensemble	218 700	240 200	925 500	97 300

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE D'HIVER SUR LES GLACES DU LAC DES DEUX-
MONTAGNE



LA PÊCHE DE PRINTEMPS

4. LA PÊCHE DE PRINTEMPS

Dans l'ensemble, près de 132 000 pêcheurs ont été actifs au printemps 85, soit 72 % de tous les pêcheurs actifs dans les plans d'eau de l'archipel de Montréal. Répartis par origine, 37 % proviennent de Montréal-Centre, soit près de 50 000 pêcheurs. Chacune des cinq (5) autres zones fournit de 10 % à 14 % des pêcheurs. Ces proportions représentent en réalité assez bien la part relative de chacune des zones dans la population totale à l'étude et les taux de participation ne varient pas drastiquement d'une zone à l'autre: le plus faible taux, pour Montréal, étant de 4,1 % et le plus élevé, pour La Prairie- Vaudreuil- Soulanges, étant de 6,2 %.

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur, au printemps, est de 8,7 pour un total de 1,1 million de jours de pêche. Les pêcheurs de l'Ouest de l'île sont particulièrement actifs avec un niveau moyen d'activité de 14,1 jours, très nettement au-dessus de la moyenne de toute autre zone. A l'autre extrême, les pêcheurs de la zone Varennes-Longueuil ne sont actifs que durant 6,5 jours en moyenne. Les moyennes des autres régions s'écartent peu de la moyenne générale. En somme, environ 700,000 jours ont été faits par les résidents des territoires entourant les plans d'eau de l'archipel de Montréal.

La récolte à la pêche de printemps dans les plans d'eau de l'archipel de Montréal est abondante. En terme absolu cela représente quelque 166 000 dorés, 262 000 brochets, 780 600 perchaudes, 26 000 truites, 182 000 achigans, 6 000 maskinongés et près de 260 000 captures d'autres espèces.

La région de Montréal-Centre, qui représente la région numériquement la plus importante, s'accapare évidemment une part importante de cette récolte. Le brochet fait cependant exception à cette règle. En effet, la moitié de la récolte de brochets est prélevée par les pêcheurs provenant de Varennes ou Longueuil. De plus, les pêcheurs de ces régions prélèvent la moitié des autres espèces non considérées spécifiquement par l'étude.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
DE PRINTEMPS DANS LES PLANS D'EAU
DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	48 100	37	4,1	399 700	8,3
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	17 700	13	4,5	133 100	7,5
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	18 500	14	5,4	261 400	14,1
Laval-Deux-Montagnes	328 000	18 600	14	5,7	178 400	9,6
Varenes-Longueuil	312 000	13 200	10	4,2	85 900	6,5
La Pairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	15 600	12	6,2	115 300	7,4
Ensemble	2 800 000	131 800	100	4,7	1 144 200	8,7

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE DU
 PRINTEMPS DANS LES PLANS D'EAU
 ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	DORÉ	BROCHET	PER- CHAUDE	TRUITE	ACHIGAN	MASKI- NONGÉ	AUTRES
	N	N	N	N	N	N	N
<u>PROVENANCE :</u>							
Montréal-Centre	226 600	259 800	1 016 900	39 800	148 500	20 200	28 900
Montréal-Nord- Repentigny	142 400	50 900	401 300	2 800	117 600	8 500	55 400
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun- Lachine	149 000	155 800	541 600	9 000	242 300	34 400	52 900
Laval- Deux-Montagnes	80 100	69 000	242 400	26 300	41 300	5 200	146 600
Varenes-Longueuil	43 000	143 900	165 000	8 900	45 800	300	121 300
La Prairie-Vau- dreuil-Soulanges	60 800	39 000	1 275 700	900	15 000	300	93 000
Ensemble	702 300	723 000	2 937 300	87 900	615 700	69 100	636 000

4.1 LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE FLEUVE ST-LAURENT
ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE

4.1.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Au total, un peu plus de cinquante mille pêcheurs ont pêché dans le fleuve St-Laurent et le bassin de La Prairie au cours du printemps 85. C'est environ 2% de la population totale habitant les territoires à l'étude. Ces pêcheurs proviennent principalement de Montréal-Centre (44 %) et de la partie située au sud-est du fleuve: Varennes-Longueuil (20 %) c'est-à-dire des deux rives de ce plan d'eau. C'est d'ailleurs pour la rive sud de ce plan d'eau que le taux de participation est le plus élevé à 3,3%. A l'inverse, seulement 0,4 % des habitants du secteur nord-ouest (Laval-Deux-Montagnes) ont pêché dans ce plan d'eau au printemps.

En résumé, les pêcheurs proviennent essentiellement des deux rives du plan d'eau: en valeur absolue, plus de la rive nord parce que la population y est plus nombreuse mais proportionnellement, plus de la rive sud.

4.1.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

La pêche de printemps dans le fleuve a représenté 316 000 jours, soit une moyenne de 6,2 jours par pêcheur actif. Près 200 000 de ces jours ont été effectués par les pêcheurs riverains qui, on l'a vu, constituent l'essentiel des pêcheurs actifs sur ce plan d'eau. Un autre 100 000 jours a été effectué par les pêcheurs de la partie ouest de l'île de Montréal et ceux de la bande nord-est (Montréal-Nord et Repentigny) qui sont les pêcheurs les plus actifs avec une moyenne de 8,1 jours au printemps.

4.1.3 LES TYPES DE PÊCHE

Trente-cinq des cinquante mille pêcheurs actifs dans ce plan d'eau ont pêché de la rive, soit 70 %. Cependant, ils sont un peu moins actifs que les pêcheurs en embarcation de sorte que le tiers des jours de pêche est fait à partir d'une embarcation contre les deux tiers à partir de la rive.

4.1.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

Le tableau suivant présente la récolte récréative dans le fleuve à la hauteur du bassin de La Prairie au printemps 85. Dans l'ensemble, l'étude révèle qu'il s'est récolté 180 000 dorés, 250 000 brochets, 800 000 perchaudes, 25 000 truites, 200 000 achigans et 250 000 autres poissons dont 6 000 mas-kinongés. Assez naturellement, la distribution des prises selon la provenance des pêcheurs suit d'assez près la répartition des jours: pour la plupart des espèces, 40 % vont aux Montréalais et environ 20 % aux résidents du bassin Varennes-La Prairie. Pour le brochet cependant, les résidents de ce dernier secteur avec 130 000 prises déclarées ont capturé plus de la moitié des prises.

4.1.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Si on compare la structure de la récolte à celle des prises, on remarque, qu'au niveau des attentes, deux espèces sont également prisées: le doré et le brochet avec deux tiers des répondants qui disent rechercher ces espèces. A un deuxième niveau, la perchaude, la truite

*le brochet est dans
plus important
qu'au lac St Pierre.*



et l'achigan recueillent les faveurs d'un tiers des pêcheurs. Le maskinongé, beaucoup plus rare avec seulement une prise sur cent, n'est recherché que par 5 % des pêcheurs.

En pratique, cependant, près de la moitié des prises sont des perchaudes, 16 % du brochet, 10 % du doré et 11 % de l'achigan. Les gens ont donné des attentes réalistes. Ils espèrent les poissons les plus gros parmi ceux qui constituent le gros de la récolte, mais ils modèrent aussi leurs attentes en fonction de la récolte sinon il est douteux qu'autant de gens rechercheraient la perchaude plus que la truite.

LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE FLEUVE
ST-LAURENT ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	22 500	44	1,9	122 200	5,4
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	5 900	11	1,5	47 300	8,1
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	6 700	13	2,0	53 800	8,1
Laval-Deux-Montagnes	328 000	1 300	3	0,4	5 900	4,6
Varenes-Longueuil	312 000	10 300	20	3,3	68 200	6,6
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	4 700	9	1,9	18 300	3,9
Ensemble	2 800 000	51 300	100	1,8	375 700	6,2

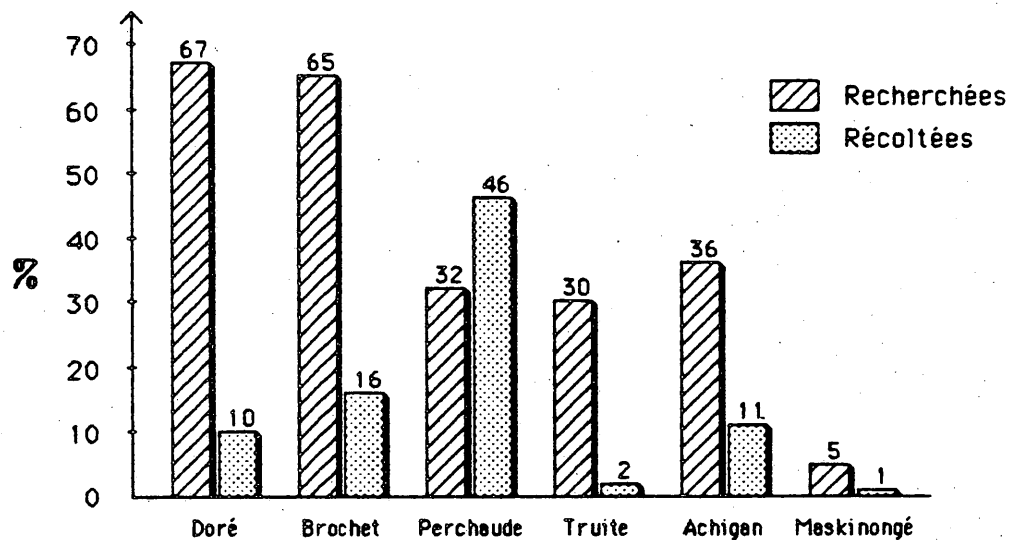
LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE
FLEUVE ST-LAURENT ET LE BASSIN
DE LA PRAIRIE SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	108 700	34	15 600	31
• A partir d'un quai ou de la rive	202 300	66	35 300	69
Ensemble	315 700	100	51 300	100

NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
DE PRINTEMPS DANS LE FLEUVE
ST-LAURENT ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	69 000	75 900	319 100	12 900	52 300	3 200	99 800
Montréal-Nord- Repentigny	34 500	9 400	98 000	1 400	36 500	-	4 800
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	21 800	34 500	132 900	3 800	41 500	2 800	24 900
Laval- Deux-Montagnes	3 400	3 800	2 800	-	5 000	-	3 800
Varenes- Longueuil	30 500	129 100	144 300	8 000	45 800	-	116 500
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	7 400	9 200	83 500	-	800	-	9 800
Ensemble	166 500	261 800	780 600	26 100	182 000	6 100	259 800

ETAT COMPARATIF DE ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES À LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE FLEUVE ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE



4.2 LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-LOUIS

4.2.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Un peu moins de pêcheurs sont actifs au printemps dans le lac Saint-Louis que dans le fleuve: 40 000 pêcheurs par rapport à 51 000 pêcheurs ou 1,4 % par rapport à 1,8 %. La provenance des pêcheurs est, elle aussi, différente. Même si Montréal fournit encore 37 % du contingent de pêcheurs total grâce à son large bassin de population, les régions de l'Ouest de l'Ile et de la rive sud à l'est de La Prairie fournissent ensemble 50 % des pêcheurs. Dans ces 2 régions, le taux de participation moyen à 3,4 % est aussi élevé que pour la région la plus active du plan précédent. Si les pêcheurs ne sont pas plus nombreux dans ce lac que dans le fleuve, ce n'est qu'en raison des bassins de populations riveraines plus petits et de la moindre participation des pêcheurs de Montréal-Centre.

Les pêcheurs en provenance des zones situées au nord et à l'est de l'archipel (Laval, Montréal-Nord, Deux-Montagnes, Repentigny, Varennes et La Prairie) sont pratiquement absents de ce plan d'eau.

4.2.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le niveau moyen d'activité dans ce plan d'eau au printemps est plutôt faible: 5,3 jours. Néanmoins, cela représente plus de 200 000 jours de pêche au total. Trois zones se partagent l'effort de pêche: l'Ouest de l'Ile de Montréal (près de 40 %), Montréal-Centre (près de 30 %) et la rive sud de ce plan d'eau (près de 20 %).

Les pêcheurs résident du côté nord ou à l'est de l'archipel, pratiquement absents de ce plan d'eau, sont aussi moins actifs en moyenne de sorte que leur contribution en volume total d'activité est minime.

4.2.3 LES TYPES DE PÊCHE

Les trois quarts de la pêche dans le lac Saint-Louis au printemps se font en embarcation. C'est très différent du cas du fleuve où seulement un tiers de la pêche se faisait en embarcation, ce qui dénote la nature différente de ces deux plans d'eau.

4.2.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

Outre la perchaude qui, en nombre de captures avec près de 680 000 constitue comme partout dans l'archipel, la plus extensivement exploitée, le brochet (160 000), le doré (140 000) et l'achigan (100 000) forment l'essentiel de la récolte issue de ce plan d'eau. Ce qui rend cependant ce plan d'eau distinctif, c'est l'importance de la récolte de maskinongés: 45 000, soit les deux tiers de la récolte totale de l'archipel au printemps.

4.2.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

L'espèce que les pêcheurs printaniers du lac Saint-Louis recherchent prioritairement est le doré: 71 % disent pêcher cette espèce. On retrouve ensuite dans l'ordre le brochet (52 %), la perchaude (44 %), la truite et le maskinongé, 15 % chacun. Il est probable que le fait que 54 % des prises soient des perchaudes n'est pas étranger au fait que cette espèce soit plus "recherchée" que la truite ou le maskinongé qui ne comptent, ensemble, que pour moins de 5 % des prises.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
DE PRINTEMPS DANS LE LAC
SAINT-LOUIS

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION		NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}	
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	1 175 000	14 400	37	1,2	61 700	4,4	
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	3 500	8	0,9	27 000	7,7	
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	11 900	31	3,5	78 400	6,6	
Laval-Deux-Montagnes	328 000	800	2	0,2	3 500	4,3	
Varenes-Longueuil	312 000	1 400	4	0,4	3 300	2,3	
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	8 300	18	3,3	40 000	4,8	
Ensemble	2 800 000	40 400	100	1,4	215 700	5,3	

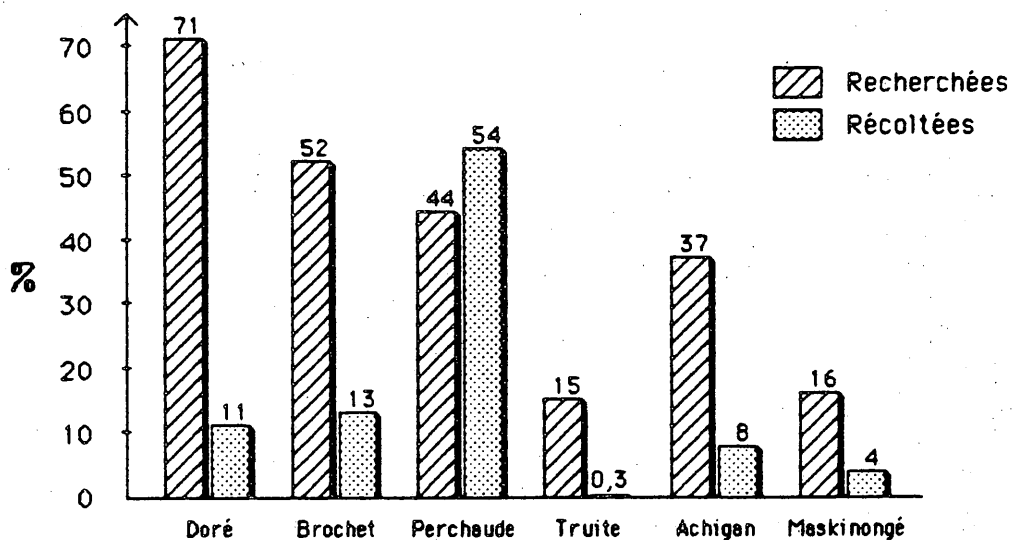
LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-LOUIS
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
。 A partir d'une embarcation	163 700	76	29 800	75
。 A partir d'un quai ou de la rive	51 600	24	10 100	25
Ensemble	215 700	100	40 400	100

NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
DU PRINTEMPS DANS
LE LAC SAINT-LOUIS

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	41 500	47 500	198 100	900	26 800	6 100	76 400
Montréal-Nord- Repentigny	33 600	17 000	80 700	-	16 900	3 800	17 800
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	42 500	69 900	170 000	2 400	50 200	30 200	7 500
Laval- Deux-Montagnes	1 900	-	13 000	-	2 400	4 700	-
Varenes- Longueuil	-	1 400	6 100	-	-	-	500
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	21 000	18 100	164 400	-	8 100	-	33 600
Ensemble	141 000	158 700	678 000	3 300	104 400	44 800	136 000

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES À LA PÊCHE DE PRINTEMPS SUR LES GLACES DU LAC SAINT-LOUIS



4.3 LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES

4.3.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Le lac des Deux-Montagnes connaît au printemps un achalandage comparable à la moyenne des cinq plans d'eau de l'archipel avec 37 000 pêcheurs actifs. La région de Montréal-Centre est, encore une fois, la plus importante à cause de son bassin de population. Elle fournit 13 400 pêcheurs ou 36 % du total. La région riveraine du lac des Deux-Montagnes et de Laval vient au second rang avec plus de 9 000 pêcheurs (26 %).

Il reste que, comparativement aux autres plans d'eau, le lac des Deux-Montagnes est plus "universel": son achalandage est mieux réparti. Bien sûr, les régions au sud de l'archipel ont des taux de participation moindres que la moyenne et les régions riveraines, des taux supérieurs mais, le clivage n'est pas aussi net que pour la plupart des autres plans d'eau.

4.3.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Pour la pêche de printemps, le lac des Deux-Montagnes est le plan d'eau où le niveau moyen d'activité varie de 2,1 jours pour les pêcheurs de la région de Varennes-Longueuil à 7,1 pour les résidents de l'Ouest de l'Ile de Montréal. La part (plus grande que pour les autres plans d'eau) de pêcheurs provenant des zones non limitrophes au plan d'eau et donc moins intensivement actifs, n'est sans doute pas étrangère au niveau moyen d'activité plus bas.

Il s'est fait néanmoins 180 000 jours de pêche dans ce plan d'eau dont 72 000 par des résidents de Montréal et près de 120 000 au total par des résidents de l'Ile de Montréal, soit les deux tiers.

4.3.3 LES TYPES DE PÊCHE

Comme pour le lac Saint-Louis, la pêche sur le lac des Deux-montagnes se pratique à partir d'une embarcation dans trois cas sur quatre. Il s'est ainsi fait 141 000 jours de pêche sur ce plan d'eau au printemps en embarcation par rapport à 41 000 à partir de la rive.

4.3.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La récolte de la pêche de printemps dans le lac des Deux-Montagnes est également considérable: 185 000 dorés, 130 000 brochets, 460 000 perchaudes et 130 000 achigans, sans parler des autres espèces qui représentent plus de 200 000 prises. En termes de structure, la récolte dans ce plan d'eau est assez typique de la structure de la récolte dans l'archipel. Seul le brochet est un peu plus abondant parmi les prises que pour la moyenne des plans d'eau de l'archipel.

4.3.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Comme pour la structure des prises mêmes, la structure des mentions quant à l'espèce recherchée est assez caractéristique de l'ensemble de la pêche dans l'archipel. Les gens recherchent dans l'ordre le doré, le brochet, la perchaude, l'achigan, la truite et le maskinongé.

En un certain sens, l'activité sur le lac des Deux-Montagnes est "moyenne" en termes de pêcheurs actifs et de jours faits au total. Les pêcheurs sont répartis plus conformément à la structure

de la population que pour tout autre plan d'eau. De plus, la structure des prises et des espèces recherchées est à peu près celle de l'ensemble de l'archipel. On peut donc affirmer que le lac des Deux-Montagnes pourrait être considéré comme le plan d'eau baromètre pour la pêche de printemps dans l'archipel.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
DU PRINTEMPS DANS LE LAC DES
DEUX-MONTAGNES

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION		NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}	
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	1 175 000	13 400	34	1,1	71 700	5,3	
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	4 600	13	1,2	16 700	3,6	
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	6 500	17	1,9	45 700	7,1	
Laval-Deux-Montagnes	328 000	9 200	26	2,8	35 600	3,9	
Vareennes-Longueuil	312 000	1 600	4	0,5	3 400	2,1	
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	1 800	6	0,7	9 000	5,2	
Ensemble	2 800 000	37 100		1,3	182 100	4,9	

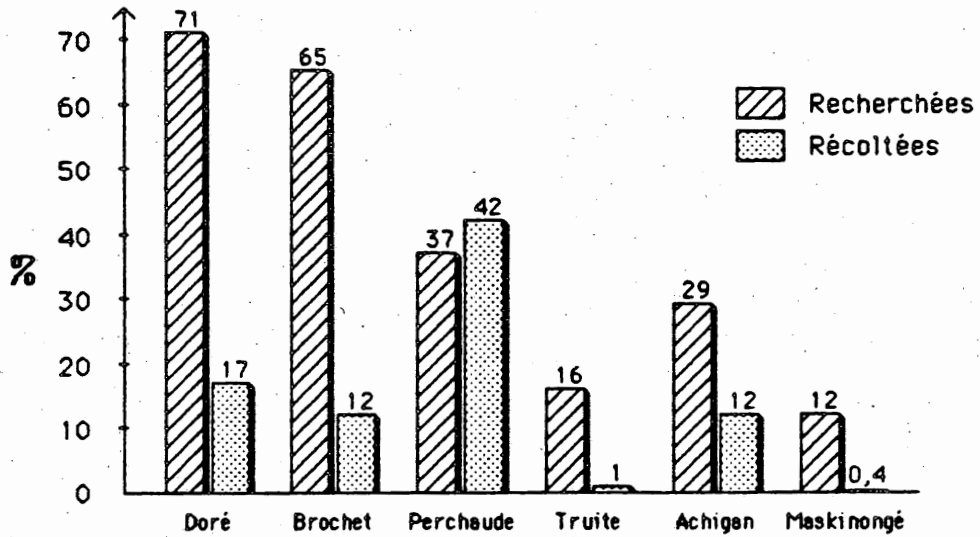
LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS
LE LAC DES DEUX-MONTAGNES
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	140 900	77	27 600	74
• A partir d'un quai ou de la rive	41 200	23	9 500	26
Ensemble	182 100	100	37 400	100

NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
DU PRINTEMPS DANS LE LAC DES
DEUX-MONTAGNES

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	61 400	61 600	21 400	6 600	25 000	2 400	77 100
Montréal-Nord- Repentigny	9 400	5 200	47 200	-	28 300	-	-
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	60 900	25 900	88 800	1 900	71 300	900	5 700
Laval- Deux-Montagnes	41 400	27 300	83 700	2 200	3 300	-	104 200
Varenes- Longueuil	3 800	4 900	500	900	-	300	-
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	6 900	3 300	26 300	-	4 200	300	300
Ensemble	183 800	128 200	460 400	11 700	132 200	4 000	187 200

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET
RÉCOLTÉES À LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE
LAC DES DEUX-MONTAGNES



4.4 LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS

4.4.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Seulement 27 000 pêcheurs ont été actifs au printemps au lac Saint-François, le plus faible contingent des 5 plans d'eau de l'archipel. Le tiers proviennent de Montréal-Centre, 20 % de l'Ouest de l'Île et 20 % des rives du lac, soit la région de La Prairie et Vaudreuil-Soulanges. Ainsi, pour cette dernière région, le taux de participation est deux fois plus élevé que la moyenne (1,9 % par rapport à 1,0 % dans l'ensemble).

4.4.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Il s'est réalisé 170 000 jours de pêche au printemps dans le lac St-François, soit la moyenne des 5 plans d'eau. Les pêcheurs locaux de même que ceux de l'Ouest de l'Île de Montréal, les deux régions où les taux de participation sont les plus élevés, sont aussi les plus actifs avec respectivement 10 et 12 jours en moyenne. Ensemble, ils ont effectués 110 des 170 000 jours de

pêche. A l'autre extrême, les pêcheurs en provenance de la région Varennes-Longueuil, au nombre de seulement 1 300 et avec une moyenne de 2,7 jours de pêche, n'ont réalisé que 3 500 jours de pêche dans le lac Saint-François

4.4.3 LES TYPES DE PÊCHE

Comme pour les deux lacs précédents, environ les trois quarts des pêcheurs pêchent à partir d'une embarcation contre 25 % à partir de la rive. Cependant, les pêcheurs en embarcation sont plus actifs que les pêcheurs à gué, de sorte que 85 % du total des jours de pêche se sont faits à partir d'une embarcation, soit 145 000 jours.

4.4.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La récolte dans le lac Saint-François est essentiellement constituée de perchaudes: plus de 725 000 prises ou 70 % de la récolte. Il s'ensuit que par rapport aux autres plans d'eau, la récolte pour les autres espèces est moindre en termes de structure.

Même en nombres absolus, les chiffres de récoltes sont plus modestes pour ce plan d'eau: 50 000 dorés, 75 000 brochets, 20 000 truites et 50 000 achigans. A titre comparatif, il s'est pris deux fois moins de brochets par jour de pêche et trois fois moins de dorés que dans les deux autres lacs.

4.4.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Cette structure particulière de la récolte influence bien sûr les attentes des pêcheurs quant à l'espèce recherchée. Ainsi, les gens disent rechercher autant la perchaude que le doré ou le brochet, ce qui est très différent de tout autre plan d'eau au printemps. Le maskinongé est également plus convoité que pour les autres plans d'eau et ce, malgré qu'il ne constitue pas une part substantielle de la récolte.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
DU PRINTEMPS DANS LE LAC
SAINT-FRANÇOIS

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	9 200	34	0,8	36 500	4,0
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	4 900	17	1,3	10 000	2,0
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	5 100	18	1,5	61 900	12,2
Laval-Deux-Montagnes	328 000	1 900	7	0,6	11 800	6,3
Varenes-Longueuil	312 000	1 300	4	0,4	3 500	2,7
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	4 800	20	1,9	47 500	9,8
Ensemble	2 800 000	27 200	100	1,0	171 300	6,3

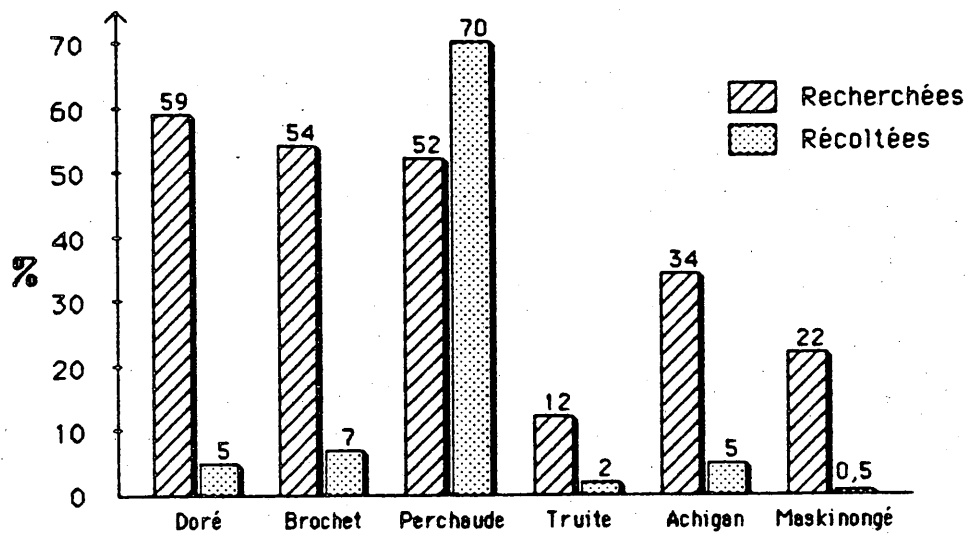
LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
. A partir d'une embarcation	145 500	85	19 300	73
. A partir d'un quai ou de la rive	20 600	15	7 000	27
Ensemble	171 300	100	27 200	100

NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
DU PRINTEMPS DANS LE LAC
SAINT-FRANÇOIS

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	10 200	27 400	147 600	15 400	9 700	4 700	1 180
Montréal-Nord- Repentigny	7 800	12 200	97 500	1 400	12 300	-	2 810
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun- Lachine	6 300	17 000	136 900	900	21 200	500	3 800
Laval- Deux-Montagnes	-	3 800	81 200	-	5 700	500	1 890
Varenes- Longueuil	-	5 100	12 600	-	-	-	900
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	25 000	8 400	250 000	900	1 900	-	4 930
Ensemble	49 300	73 900	726 100	18 700	50 800	5 700	112 800

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET
RÉCOLTÉES À LA PÊCHE DU PRINTEMPS DANS LE
LAG SAINT-FRANÇOIS



4.5 LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES

4.5.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Un peu plus de 32 000 pêcheurs ont pêché dans les eaux de la rivière des Mille-iles et de la rivière des Prairies à la recherche de poissons. Près de 40 % originaient de Montréal-Centre, 27 % de Montréal-Nord-Repentigny. Les pêcheurs résidant au sud du fleuve sont virtuellement absents de ce secteur. La proportion de la population engagée dans cette activité n'est vraiment importante que pour la région de Laval-Deux-Montagnes (2,7 %, soit près de 9 000 pêcheurs).

4.5.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur dans ce plan d'eau est de 8,0, le plus haut niveau d'activité de tout l'archipel au printemps.

Il en a résulté 260 000 jours de pêche dont le tiers par les résidents de Laval-Deux-Montagnes. Le niveau d'activité moyen de ce groupe à 10,3 jours est d'ailleurs largement responsable de la moyenne élevée pour ce plan d'eau.

Les résidents du côté sud du fleuve, en plus d'être très peu nombreux sur ce plan d'eau, n'y viennent que très rarement. Les jours faits par ce groupe ne cumulent que 8 000 jours.

4.5.3 LES TYPES DE PÊCHE

Près de 80 % des pêcheurs des rivières des Prairies et des Mille-Iles pêchent à partir de la rive. Comme ils sont cependant moins actifs, cela représente les deux tiers de la pêche: 172 000 jours.

On retrouve donc ici une distinction fondamentale entre la pêche dans les lacs et celle qui se pratique dans le fleuve ou les rivières qui en constituent les différents bras: alors que la pêche de lac se fait trois fois sur quatre à partir d'une embarcation, la pêche de rivière se fait deux fois sur trois à partir de la rive.

4.5.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La récolte dans ce plan d'eau au printemps est considérable: 162 000 dorés, 100 000 brochets, 292 000 perchaudes, 146 000 achigans, 28 000 truites, 8 000 maskinongés et 63 000 autres poissons. La structure de la récolte est sans doute plus attrayante aussi pour le pêcheur: la perchaude ne compte plus que pour 37 % de la récolte totale (en nombre de captures), nettement le taux le plus bas. Le doré et l'achigan représentent par ailleurs 20 % des prises dans chaque cas. La truite représente aussi une part deux fois plus importante de la récolte que dans les autres plans d'eau, même si elle ne compte encore que pour 4 % de la récolte.

4.5.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

En contrepartie de leur récolte, les pêcheurs de printemps dans le plan d'eau ont exprimé des attentes un peu différentes en termes d'espèces recherchées. Ainsi, la perchaude et l'achigan sont un peu moins recherchés que dans les autres plans d'eau et ce, malgré que ce dernier apparaît le meilleur de l'archipel pour l'achigan. A l'opposé, le doré et la truite sont plus recherchés que dans les autres plans d'eau (72 % et 18 % respectivement).

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE DE PRINTEMPS
DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION		NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\bar{N}_1	%	%	\bar{N}_2	\bar{X}	
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	1 175 000	12 300	38	1,0	107 600	8,8	
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	6 100	20	1,6	32 100	5,2	
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	2 700	8	0,8	21 600	8,0	
Laval-Deux-Montagnes	328 000	8 800	27	2,7	90 100	10,3	
Varenes-Longueuil	312 000	2 100	5	0,7	7 500	3,6	
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	500	-	0,2	500	1,0	
Ensemble	2 800 000	32 400	100	1,2	259 400	8,0	

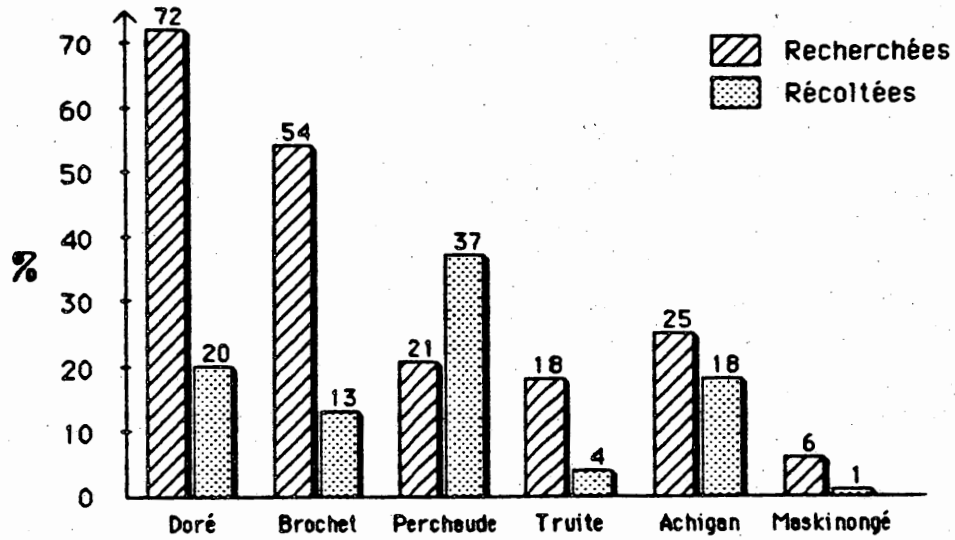
LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE DU PRINTEMPS DANS LES RIVIÈRES DES
PRAIRIES ET DES MILLE-ILES

	DORÉ	BROCHET	PER- CHAUDE	TRUITE	ACHIGAN	MASKI- NONGÉ	AUTRES
	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N	̂ N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	44 500	47 400	138 100	4 000	34 700	3 800	2 39
Montréal-Nord- Repentigny	57 100	7 100	77 900	-	23 600	4 700	4 70
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	27 500	8 500	13 000	-	58 100	-	11 00
Laval- Deux-Montagnes	33 400	34 100	61 700	24 100	24 900	-	19 70
Varenes-Longueuil	8 700	3 400	1 500	-	-	-	3 40
La Prairie-Vaudreuil- Soulanges	500	-	-	-	-	-	-
Ensemble	161 700	100 400	292 200	28 100	146 300	8 500	62 60

LA PÊCHE DE PRINTEMPS DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES
MILLE-ILES SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	87 800	34	7 010	22
• A partir d'un quai ou de la rive	171 600	66	25 400	78
Ensemble	259 400	100	32 400	100

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE DU PRINTEMPS DANS LES RIVIÈRES DES
PRAIRIES ET DES MILLE-ILES



LA PÊCHE D'ÉTÉ

5

5. LA PÊCHE D'ÉTÉ

Un peu plus de 80 000 résidents de l'archipel âgés de 15 ans ou plus ont pratiqué la pêche sportive dans l'archipel au cours de l'été 85. Cela représente tout près de 3 personnes par 100 habitants ou un peu plus de 40 % des pêcheurs actifs au cours de l'année.

Le groupe numériquement le plus important est celui des pêcheurs montréalais (24 000) qui compte pour près de 30 % du total. C'est néanmoins la région pour laquelle le taux de participation est minimum à 2,0 %. Les autres régions contribuent chacune de 9 000 à 14 000 pêcheurs pour des taux de participation oscillant entre 2,6 % à Montréal-Nord-Repentigny et 4,6 % pour Varennes-Longueuil.

Le niveau moyen d'activité a été de 8,2 jours pour un total de 663 000 jours. Ce qui distingue donc la pêche d'été de la pêche de printemps, ce n'est pas le niveau d'activité des participants mais seulement le nombre d'adeptes. Aussi, l'activité de printemps se pratique sur une période plus courte et est donc plus intense. Une région se distingue des autres du point de vue du niveau d'activité et c'est celle de La Prairie-Vaudreuil-Soulanges pour laquelle le nombre moyen de jours de pêche atteint presque 14 jours. Comme on le verra, les pêcheurs de cette région sont essentiellement des riverains du lac Saint-François très actifs sur ce plan d'eau.

Lorsqu'on considère le tableau de la récolte, on ne peut, encore une fois, qu'être impressionné par l'ampleur des chiffres qu'on y retrouve: un tiers de million de dorés, plus d'un demi-million de brochets, 1,7 million de perchaudes, 70 000 truites, plus de 400 000 achigans et presque autant de poissons d'autres espèces. C'est donc en quantité considérable que se mesure la récolte estivale dans les plans d'eau de l'archipel par la population de ces régions qui représente, ne l'oublions pas, 40 % de la population totale du Québec.

LE NIVEAU D'ACTIVITÉ À LA PÊCHE
SUR LES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	23 500	29	2,0	169 000	7,2
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	10 000	13	2,6	63 600	6,4
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	13 800	17	4,0	99 700	7,2
Laval-Deux-Montagnes	328 000	10 400	13	3,2	88 500	8,5
Varenes-Longueuil	312 000	14 200	18	4,6	120 300	8,5
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	8 000	10	3,5	122 000	13,9
Ensemble	2 800 000	80 600	100	2,9	663,300	8,2

LE NIVEAU DE RÉCOLTE DE LA PÊCHE D'ÉTÉ
SUR LES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	105 000	123 200	500 600	21 800	59 300	9 500	222 600
Montréal-Nord- Repentigny	65 400	99 100	261 800	6 100	116 200	4 700	15 400
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	54 800	117 300	123 900	13 200	142 900	10 400	19 700
Laval- Deux-Montagnes	26 900	33 200	145 600	2 200	35 800	500	46 100
Varenes- Longueuil	45 300	130 200	404 800	25 100	51 300	800	40 200
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	38 500	44 600	259 700	800	13 700	-	10 200
Ensemble	335 600	547 700	1 696 500	69 200	419 100	26 000	354 000

5.1 LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE FLEUVE SAINT-LAURENT ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE

5.1.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Comme pour la pêche de printemps, le fleuve et le bassin de La Prairie constituent le plan d'eau le plus achalandé avec 31 000 pêcheurs actifs, soit l'équivalent de 1,1 % de la population totale de la région. Le plus grand nombre (36 %) proviennent de Montréal-Centre mais le taux de participation est plus élevé chez les pêcheurs de la rive sud du fleuve (2,8 %). Ainsi, 11 000 pêcheurs proviennent de Montréal-Centre, 9 000 de la zone Varennes-Longueuil et 2 000 à 4 000 de chacune des autres zones. Si on tient compte des tailles respectives des populations, on remarque que les pêcheurs habitant au nord de l'archipel sont nettement sous-représentés dans ces eaux.

5.1.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Il s'est effectué, au cours de l'été, 235 000 jours de pêche dans ce plan d'eau ou 7,5 jours par pêcheur en moyenne. C'est 35 % du total de la pêche d'été. Les pêcheurs de Varennes-Longueuil et de la zone Laval-Deux-Montagnes se sont déclarés plus actifs que

les autres avec des moyennes respectives de 10 et 12 jours. Pour les autres zones, la moyenne se situe plutôt autour de 6 jours. C'est ainsi qu'en valeur absolue du nombre de jours, la zone de Varennes-Longueuil occupe le premier rang avec près de 90 000 jours, assez loin devant Montréal-Centre à 65 000 jours. Ces autres zones contribuent pour 17 000 à 22 000 jours selon le cas.

5.1.3 LE TYPE DE PÊCHE

Alors que la pêche de printemps dans le fleuve se pratique principalement de la rive, la moitié des pêcheurs d'été pêchent à bord d'une embarcation pour 127 000 jours contre 102 000 pour la pêche à partir de la rive. Le type de pêche pratiqué diffère donc selon les plans d'eau mais aussi selon les saisons.

5.1.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

A l'été 85, il s'est pris 80 000 dorés, 140 000 brochets, 510 000 perchaudes, 16 000 truites, 70 000 achigans et plus de 110 000 poissons d'autres espèces. La récolte est donc constituée à 54 % de

perchaudes, plus que pour la plupart des autres plans d'eau. Pour le reste, la structure de la récolte est assez conforme à la structure moyenne pour l'ensemble de l'archipel et représente environ le quart du total des prises.

5.1.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Les préférences des pêcheurs quant à l'espèce recherchée ressemblent beaucoup aux préférences exprimées pour la pêche de printemps. Dans le fleuve, comme pour l'ensemble de l'archipel, le doré est l'espèce la plus recherchée suivie d'assez près par le brochet. Dans le cas particulier du fleuve et du bassin de La Prairie, l'achigan est la troisième espèce la plus recherchée (44 %), suivie de la perchaude (27 %) (sans doute à cause de sa place prépondérante dans la récolte) et de la truite (23 %) malgré que cette dernière espèce ne compte que pour 2 prises sur 100.

Les attentes exprimées pour ce plan d'eau se distinguent par la place plus grande faite à la truite et à l'achigan et, en contrepartie, les moindres proportions de mentions pour l'achigan et le maskinongé, cette dernière espèce étant pratiquement exclue de la récolte déclarée.

LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE FLEUVE ST-LAURENT
ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION		NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}	
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	1 175 000	10 800	36	0,9	65 500	6,1	
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	2 700	9	0,7	19 300	7,2	
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	3 600	12	1,0	17 300	4,7	
Laval-Deux-Montagnes	328 000	1 900	6	0,6	22 700	12,0	
Varenes-Longueuil	312 000	8 800	26	2,8	88 300	10,1	
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	3 400	11	1 4	20 800	6,2	
Ensemble	2 800 000	31 100	100	1,1	233 900	7,5	

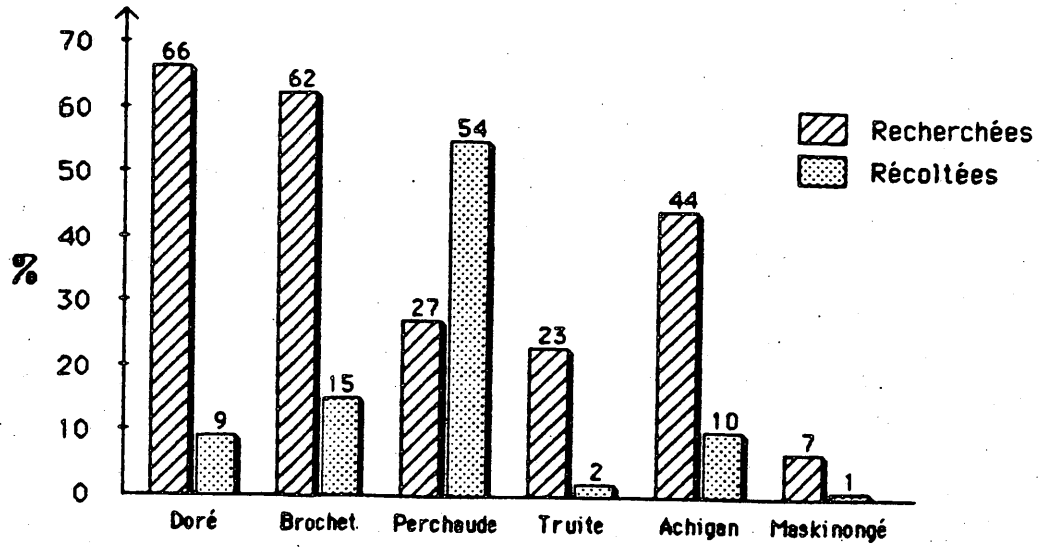
LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE FLEUVE ST-LAURENT
ET LE BASSIN DE LA PRAIRIE
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	126 800	54	15 000	48
• A partir d'un quai ou de la rive	102 400	46	15 600	52
Ensemble	233 900	100	31 100	100

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE D'ÉTÉ
DANS LE FLEUVE ST-LAURENT ET
LE BASSIN DE LA PRAIRIE

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	14 600	46 700	168 600	1 000	8 000	-	85 000
Montréal-Nord- Repentigny	10 400	8 000	23 100	1 400	5 700	-	1 600
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	5 900	9 400	31 400	4 200	9 900	-	-
Laval- Deux-Montagnes	7 100	6 600	7 100	1 400	9 400	-	8 000
Varenes- Longueuil	32 000	54 500	199 800	7 600	33 400	300	9 000
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	10 100	14 600	79 700	300	4 700	-	9 000
Ensemble	80 000	139 900	509 800	16 000	71 100	300	112 500

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE FLEUVE ST-LAURENT ET LE BAS-
SIN DE LA PRAIRIE



5.2 LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS

5.2.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Près de 27 000 pêcheurs de la région étudiée ont été actifs dans le lac Saint-Louis à l'été 85 ce qui en fait, comme pour le printemps, le deuxième plan d'eau en importance pour la fréquentation. En d'autres termes, pour chaque 100 personnes habitant la région, une personne âgée de 15 ans et plus s'est rendue pêcher dans le lac Saint-Louis. L'Ouest de l'Ile de Montréal a fourni le plus gros contingent de pêcheurs: 8 000 ou 30 %. Les autres régions importantes sont, comme toujours, la ville de Montréal 6 000 pêcheurs ou 23 % et la région de Varennes-Longueuil avec près de 5 000 pêcheurs (20 %). Le taux de participation est clairement plus important pour l'Ouest de l'Ile de Montréal (2,3 %). Par contre, pour les trois régions les plus éloignées du lac, Laval-Deux-Montagnes, Montréal-Centre et Repentigny-Montréal-Nord, le taux de participation n'atteint pas 1 %.

5.2.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le nombre de jours de pêche sur le lac Saint-Louis à l'été se situe à 6,3, soit sensiblement la moyenne des cinq (5) plans d'eau, aussi bien que la moyenne de printemps pour ces cinq (5) plans d'eau. Il en résulte un total de 167 000 jours de pêche dans ce lac. Pour la plupart des origines, le niveau moyen d'activité se situe de 2,5 à 5 jours mais pour les riverains de La Prairie-Vaudreuil-Soulanges, le nombre moyen de jours déclarés atteint 15,4 et c'est ce groupe qui fait en sorte que la moyenne n'est pas plus basse. Bien que ces riverains ne constituent que 13 % des pêcheurs actifs, ils ont fait 54 000 jours de pêche, soit près du tiers du total.

5.2.3 LES TYPES DE PÊCHE

Presque toute la pêche d'été dans le lac Saint-Louis s'est faite à partir d'une embarcation. En réalité, même si presque 20 % des pêcheurs pêchent de la rive, leur pêche ne représente que 12 000 jours ou 7 % du total. Comme pour le fleuve, la partie de la pêche qui s'est faite à partir d'une embarcation est plus grande à l'été qu'au printemps.

5.2.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

La récolte halieutique estivale dans le lac Saint-Louis a été abondante: 122 000 dorés, 135 000 brochets, 475 000 perchaudes, 18 000 truites, 127 000 achigans et près de 100 000 autres poissons. Ce plan d'eau est le meilleur pour le doré, qui représente dans ce cas, 13 % du total des prises. Pour le reste, la structure de la récolte est assez conforme à la structure moyenne de la récolte estivale et représente de 25 % à 30 % des prises totales dans l'archipel, l'été, selon les espèces.

5.2.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Comme le doré constitue une part plus large de la récolte que sur les autres plans d'eau, le taux de mention de ce poisson comme "espèce recherchée" est lui aussi à son plus haut niveau (72 %). Le maskinongé obtient lui aussi un taux de mention très élevé, en fait, deux fois le taux moyen de mention pour l'été: 25 % contre 13 % environ. Pour les autres espèces, les taux de mention correspondent à la moyenne: 60 % pour le brochet, 38 %, la perchaude, 18 %, la truite et 38 %, l'achigan.

LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	6 100	23	0,5	43 900	7,2
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	3 600	13	0,9	14 900	4,1
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	7 900	29	2,3	40 200	5,1
Laval-Deux-Montagnes	328 000	700	3	0,2	2 700	4,0
Varenes-Longueuil	312 000	4 700	19	1,5	11 800	2,5
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	3 500	13	1,4	53 900	15,4
Ensemble	2 800 000	26 600	100	1,0	167 400	6,3

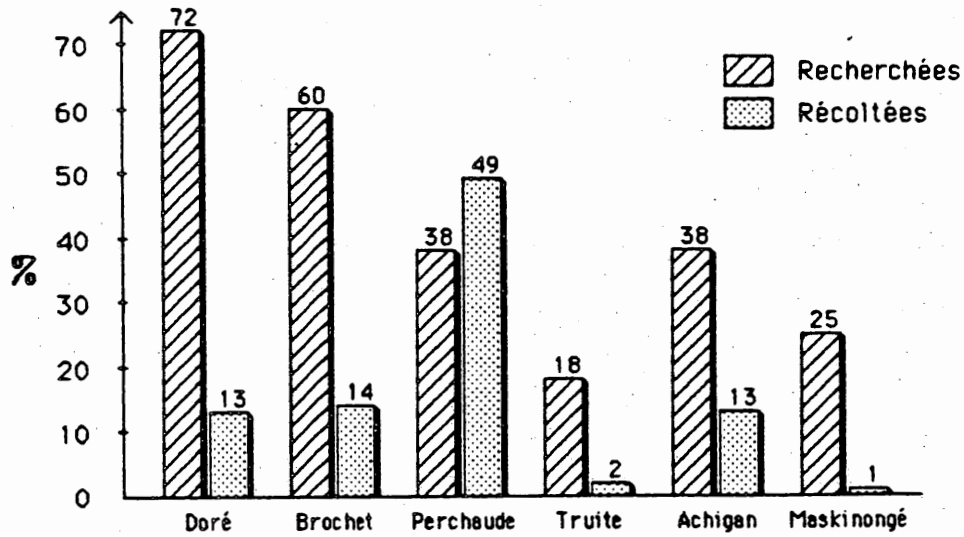
LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	155 500	93	21 500	81
• A partir d'un quai ou de la rive	11 900	7	5 100	19
Ensemble	167 400	100	26 600	100

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	37 800	42 000	147 300	500	24 100	-	58 100
Montréal-Nord- Repentigny	31 900	44 800	115 500	4 200	46 300	2 400	-
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	23 600	16 400	64 500	5 700	32 600	5 200	-
Laval- Deux-Montagnes	-	2 400	2 000	-	300	-	4 000
Varenes- Longueuil	6 700	17 500	107 200	7 600	16 500	-	24 100
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	22 300	11 500	38 800	-	7 100	-	700
Ensemble	122 200	134 600	475 300	17 900	126 900	7 600	86 800

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-LOUIS



5.3 LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES

5.3.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Un total de 16 500 pêcheurs ont pratiqué la pêche à l'été 85 dans le lac des Deux-Montagnes. Comme c'était le cas pour le printemps, le lac des Deux-Montagnes est particulier en ce qu'il est fréquenté par des pêcheurs d'un peu toutes les zones. Exception faite de la zone La Prairie-Vaudreuil-Soulanges, chacune des cinq (5) autres a fourni un contingent de 2 500 à 4 000 pêcheurs, soit de 15 % à 25 % des pêcheurs. Compte tenu que Montréal-Centre est beaucoup plus peuplé, cela se traduit par un taux de participation que de 0,3 % pour cette région comparativement à des taux de 0,8 % à 1,0 % pour les quatre (4) autres. Au total, pour chaque 1 000 habitants de tout âge de la région de l'archipel, on retrouve six (6) pêcheurs estivaux de 15 ans et plus sur le lac des Deux-Montagnes.

5.3.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur pour l'été a été de 4,7, soit une moyenne nettement inférieure à la moyenne générale. Il en résulte que le

total de jours de pêche dans ce plan d'eau est de 77 000 jours, moins de 12 % du total de la pêche d'été. De fait, la moyenne serait plus faible encore (plutôt de 3 à 4 jours) si ce n'était des pêcheurs de Montréal qui ont déclaré en moyenne 8,4 jours de pêche. Les pêcheurs habitant au sud du fleuve pratiquent très peu la pêche dans ce plan d'eau. Sommairement, on peut dire que 40 % de la pêche s'est faite par des Montréalais, 30 % par les résidents des deux rives, 25 % par les autres résidents du nord de l'archipel et 5 % par des résidents de la rive sud du fleuve.

5.3.3 LES TYPES DE PÊCHE

Dans le lac des Deux-Montagnes, à l'été, 80 % de la pêche s'est faite à bord d'une embarcation, que ce soit en termes de jours de pêche ou de nombre de pêcheurs actifs. Ce n'est pas, par rapport au printemps, une augmentation aussi substantielle que pour les autres plans d'eau.

5.3.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

Il s'est pêché un nombre de poissons de l'ordre du demi-million à l'été 85 au lac des Deux-Montagnes. Néanmoins, c'est la deuxième plus faible récolte de

tout l'archipel. Bien qu'il se soit sorti plus de 160 000 perchaudes, c'est très nettement, à 32 %, le plan d'eau pour lequel cette espèce constitue la plus petite fraction de la récolte. Par contre, avec 110 000 achigans, ce lac peut être considéré comme le lac idéal pour la pêche à cette espèce l'été dans l'archipel, puisque plus d'une prise sur cinq est un achigan. Le brochet (18 %) et la truite (4 %) constituent également des espèces dont l'importance relative dans la récolte est plus grande pour ce plan d'eau que pour l'ensemble de l'archipel, l'été.

5.3.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

La structure assez particulière de la récolte a comme conséquence que, du point de vue des espèces recherchées, on assiste à un transfert important de la perchaude, qui n'est mentionnée que par 24 % des répondants, vers l'achigan, recherché par 47 % des répondants. C'est le plus haut niveau pour l'achigan et le plus bas pour la perchaude. Les autres espèces ont été mentionnées dans des proportions semblables à celles des autres plans d'eau pour la pêche d'été.

LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC
DES DEUX-MONTAGNES

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{x}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	3 700	22,0	0,3	31 300	8,4
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	4 100	25,0	1,0	19 200	4,7
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	3 000	18,0	0,9	10 100	3,3
Laval-Deux-Montagnes	328 000	3 100	19,0	0,9	11 800	1,8
Varenes-Longueuil	312 000	2 600	16,	0,8	4 700	1,8
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	-	-	0,0	-	-
Ensemble	2 800 000	16 500	100	0,6	37 100	4,7

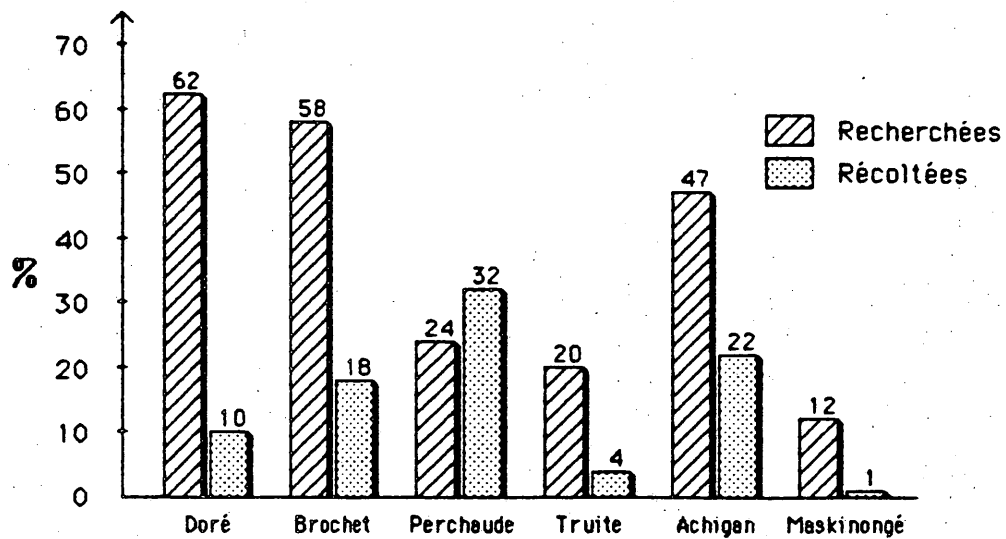
LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC
DES DEUX-MONTAGNES
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	60 900	79	12 800	78
• A partir d'un quai ou de la rive	16 200	21	3 700	22
Ensemble	77 100	100	16 500	100

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE D'ÉTÉ
DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRES N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	21 300	24 300	80 900	10 900	12 700	3 300	44 400
Montréal-Nord- Repentigny	12 900	34 500	44 800	500	38 200	900	6 700
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	11 100	30 100	13 300	3 300	58 900	500	8 400
Laval- Deux-Montagnes	3 000	1 500	10 500	500	2 000	-	1 300
Varenes- Longueuil	4 200	2 900	12 800	5 700	-	-	7 100
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	52 500	93 300	162 400	20 800	111 700	4 700	67 900

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES



5.4 LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS

5.4.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Le lac Saint-François est le plan d'eau le moins achalandé parmi les cinq (5) plans d'eau de l'archipel. A l'été, un peu moins de 13 000 pêcheurs s'y sont rendus pêcher. On peut dire que les six (6) zones d'origine forment deux groupes distincts: le premier groupe est constitué des zones de Montréal-Centre, de Varrennes-Longueuil et de La Prairie-Vaudreuil-Soulanges. Chacune de ces trois zones fournit un contingent de 2 500 à 3 500 pêcheurs, soit 20 % à 25 % du total. Le second groupe est constitué des trois autres zones: Montréal-Nord-Repentigny, Ouest de l'Ile-Verdun-Lachine et Laval-Deux-Montagnes. Chacune fournit environ 1 500 pêcheurs ou 10 % du total.

Le taux de participation est plus élevé dans les deux (2) zones au sud du fleuve: 0,8 % et 1,1 %. Pour les autres zones, il oscille plutôt entre 0,3 % et 0,5 %.

5.4.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Moins nombreux que sur les autres plans d'eau, les pêcheurs du lac Saint-François sont par contre les plus actifs

en moyenne: 8,2 jours de pêche. De ce fait, il s'est effectué plus de 100 000 jours de pêche dans ce plan d'eau à l'été, ce qui en fait le plan d'eau médian parmi les cinq pour le volume total d'activité.

Ce niveau d'activité élevé est attribuable essentiellement aux riverains et aux résidents de l'Ouest de Montréal pour lesquels on observe des moyennes déclarées de jours de pêche de 17,5 et 15,0 jours respectivement. Si on exclut ces deux groupes, la moyenne tombe entre 4,0 et 4,5 jours. Ainsi, à eux seuls, les riverains, bien qu'ils ne représentent que 9 % de la population totale de l'archipel, ont fait environ 45 % des jours de pêche dans un plan d'eau.

5.4.3 LES TYPES DE PÊCHE

Plus de 90 % des pêcheurs d'été ont pratiqué la pêche dans le lac Saint-François à partir d'une embarcation. Contrairement à ce qui est généralement le cas, ce sont les pêcheurs essentiellement actifs à partir d'un quai ou de la rive qui ont été les plus actifs, de sorte que 86 % des jours de pêche se sont faits à partir d'une embarcation contre 14 % à partir de la rive. C'est une proportion élevée qui traduit le fait que ce plan d'eau est un lac et qu'on parle de pêche d'été.

5.4.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

Il s'est capturé environ 600 000 poissons dans ce lac à l'été 85 dont 50 000 dorés, 145 000 brochets, 380 000 perchaudes, 55 000 achigans et plus de 20 000 poissons d'autres espèces. Par rapport à la récolte moyenne dans l'archipel, la récolte dans ce plan d'eau est caractérisée par la part plus importante du brochet (22 %) et celle de la perchaude (58 %). Ce phénomène est contrebalancé par une place moins grande faite pour les poissons de catégorie autre, c'est-à-dire non répertoriés ici.

Comme au printemps donc, ce plan d'eau reste caractérisé par le fait qu'il s'y récolte essentiellement de la perchaude mais par contre, pour l'été, c'est le plan d'eau où le brochet occupe la plus large part de la récolte. Finalement, la truite constitue une partie exceptionnellement faible de la récolte: moins de 1 %.

5.4.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Comme dans tous les plans d'eau, ce sont le doré (66 %) et le brochet (57 %) qui constituent les espèces les plus recherchées. Les différences avec les autres

plans d'eau se situent plutôt au niveau de la perchaude et de la truite. C'est le seul plan d'eau où le taux de pêcheurs qui ont déclaré rechercher la perchaude atteint 40 % et nul doute qu'ils parviennent généralement à leurs fins dans ce cas. Par contre, seulement 4 % ont dit rechercher la truite alors que, dans les autres plans d'eau, ce taux varie de 18 % à 23 %, phénomène sans aucun doute attribuable au fait que la truite soit pratiquement absente de ces eaux à la lumière de la récolte déclarée.

LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\hat{N}_1	%	%	\hat{N}_2	\bar{X}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	3 400	26	0,3	15 300	4,6
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	1 800	10	0,5	3 600	2,1
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	1 400	11	0,4	21 200	15,0
Laval-Deux-Montagnes	328 000	1 300	10	0,4	3 900	3,1
Varenes-Longueuil	312 000	2 400	22	0,8	14 600	6,2
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	2 700	21	1,1	47 300	17,5
Ensemble	2 800 000	12 900	100	0,5	106 000	8,2

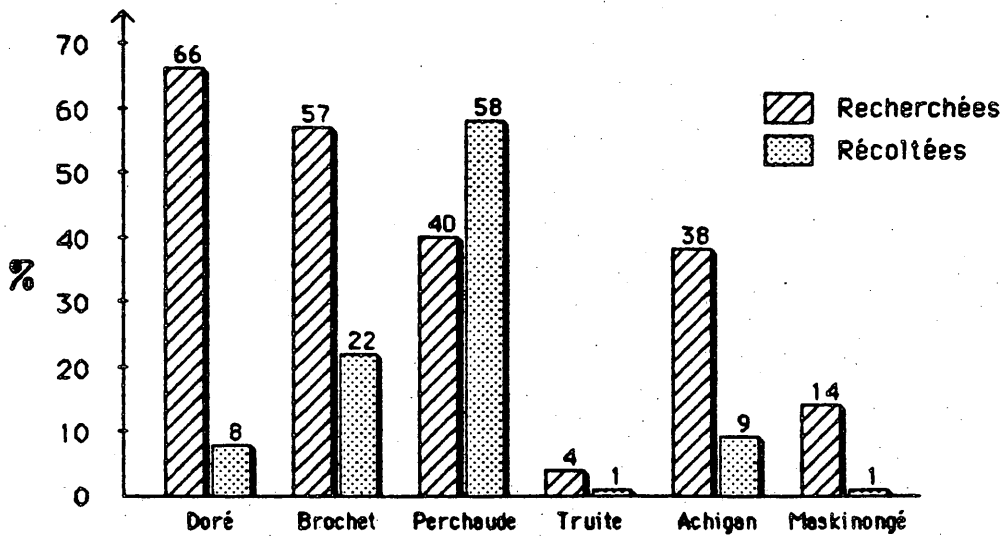
LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
• A partir d'une embarcation	91 400	86	11 900	92
• A partir d'un quai ou de la rive	14 600	14	900	8
Ensemble	106 000	100	12 900	100

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE
D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS

	DORÉ	BROCHET	PER- CHAUDE	TRUITE	ACHIGAN	MASKI- NONGÉ	AUTRES
	N	N	N	N	N	N	N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	20 900	4 300	51 700	-	3 200	2 000	6 700
Montréal-Nord- Repentigny	5 500	10 400	59 000	-	23 600	-	5 700
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	11 800	52 900	7 100	-	21 200	1 900	1 900
Laval- Deux-Montagnes	3 400	8 300	35 700	-	4 700	-	-
Varenes- Longueuil	2 400	49 600	84 500	4 200	1 400	500	-
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	6 100	18 500	141 200	500	1 900	-	500
Ensemble	50 000	144 000	379 200	4 700	56 100	4 400	14 800

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES À LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC SAINT-FRANÇOIS



5.5 LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES
ET DES MILLE-ILES

5.5.1 LA PROVENANCE DES PÊCHEURS

Tout près de 18 000 pêcheurs ont fréquenté les eaux de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille-Iles à l'été 85, ce qui en fait un plan d'eau moyen pour l'achalandage. Comme au printemps, c'est la région de Laval-Deux-Montagnes qui constitue l'essentiel de ce contingent de pêcheurs (36 %). L'Ile de Montréal au grand complet compte pour presque la moitié des pêcheurs. Par contre, seulement 3 % des pêcheurs proviennent des zones au sud du fleuve. Ainsi, le taux de participation est élevé (2,0%) pour les résidents de Laval-Deux-Montagnes, moyen (1,1 %) pour les résidents de l'Ouest de l'Ile de Montréal, faible (0,5 %) pour les régions du nord-ouest de l'archipel de Montréal et négligeable pour celles au sud du fleuve.

5.5.2 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Les pêcheurs actifs dans ce plan d'eau sont ceux qui ont déclaré le niveau d'activité le plus faible avec une moyenne de seulement 4,4 jours par pêcheur. De ce fait, un total de 80 000 jours de pêche ont fait de ce plan d'eau, avec le lac Saint-François, les parents pauvres de l'archipel en termes de volume total d'activité halieutique. Presque 60 % de la pêche est imputable aux pêcheurs de la zone Laval-Deux-Montagnes qui ont fait 7,4 jours de pêche en moyenne alors que pour les autres régions de provenance, cette moyenne varie de 2,0 à 3,5. La rivière des Prairies et celle des Mille-Iles sont donc essentiellement le plan d'eau des résidents de Laval comme il était prévisible.

5.5.3 LES TYPES DE PÊCHE

Seulement le quart des pêcheurs utilisent une embarcation dans ce cas et ils ne font de la sorte que 15 000 jours de pêche, soit 20 % du total. On retrouve donc encore une fois cette distinction très marquée entre la pêche de lac faite essentiellement en embarcation, surtout l'été, et la pêche de rivière plus souvent pratiquée directement de la rive.

5.5.4 LE NIVEAU DE RÉCOLTE

Ce plan d'eau est aussi celui où s'est effectué la récolte la plus modeste: 31 000 dorés, 36 000 brochets, 170 000 perchaudes, 10 000 truites, 53 000 achigans, 9 000 maskinongés et 72 000 autres poissons. En termes de structure, la récolte est assez représentative de la récolte moyenne dans l'archipel sauf pour le brochet qui y est nettement sous-représenté. La truite et l'achigan y sont un peu plus nombreux qu'ailleurs mais pas au point de se démarquer et, pour les autres espèces, c'est le portrait d'ensemble qui prévaut.

5.5.5 LES ESPÈCES RECHERCHÉES

Dans ce plan d'eau, les pêcheurs recherchent nettement moins le gros poisson comme le doré (43 %) et le brochet (48 %) que dans les autres plans d'eau de l'archipel. Pour le reste cependant, les attentes sont conformes aux attentes avouées pour les autres plan d'eau comme la récolte qui y est similaire à la récolte moyenne en ce qui a trait à la distribution entre les espèces.

LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LES RIVIÈRES
DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES

	POPULATION	NOMBRE DE PÊCHEURS		TAUX DE PARTICIPATION	NOMBRE DE JOURS	NIVEAU MOYEN D'ACTIVITÉ
	N	\bar{N}_1	%	%	\bar{N}_2	\bar{X}
<u>PROVENANCE:</u>						
Montréal-Centre	1 175 000	5 300	27	0,5	13 000	2,5
Montréal-Nord-Repentigny	391 000	1 900	13	0,5	6 600	3,5
Ouest de l'Île de Montréal-Verdun-Lachine	343 000	3 800	21	1,1	10 900	2,9
Laval-Deux-Montagnes	328 000	6 400	36	2,0	47 400	7,4
Varenes-Longueuil	312 000	500	3	0,2	900	2,0
La Prairie-Vaudreuil-Soulanges	251 000	-	-	0,0	-	-
Ensemble	2 800 000	17 800	100	0,6	78 900	4,4

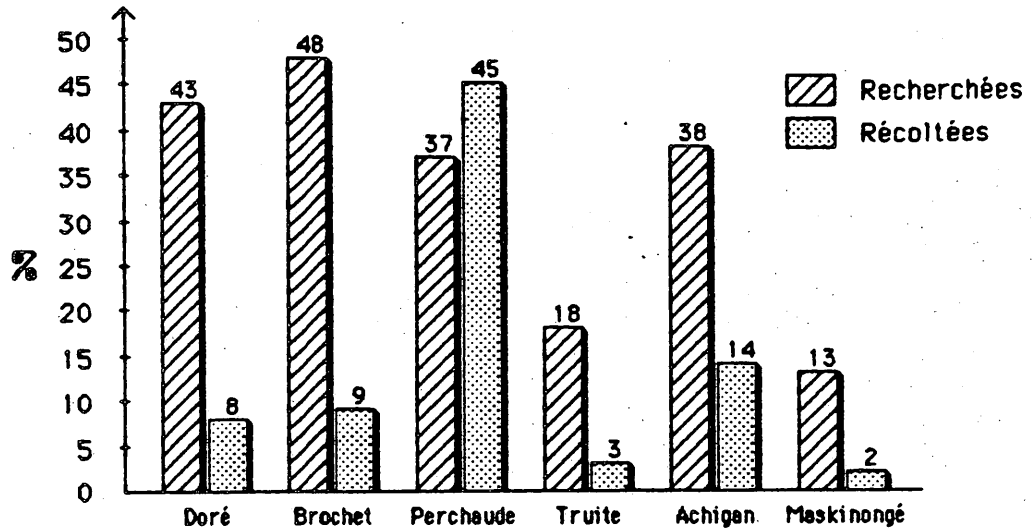
LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LES RIVIÈRES
DES PRAIRIES ET DES MILLE-ILES
SELON LE MODE DE PÊCHE

	NOMBRE DE JOURS DE PÊCHE		NOMBRE DE PÊCHEURS	
	N	%	N	%
. A partir d'une embarcation	15 100	19	4 700	26
. A partir d'un quai ou de la rive	61 900	81	12 700	74
Ensemble	78 900	100	17 800	100

LE NIVEAU DE RÉCOLTE À LA PÊCHE D'ÉTÉ
DANS LES RIVIÈRES DES PRAIRIES ET DES
MILLES-ILES

	DORÉ N	BROCHET N	PER- CHAUDE N	TRUITE N	ACHIGAN N	MASKI- NONGÉ N	AUTRE N
<u>PROVENANCE:</u>							
Montréal-Centre	10 400	5 900	52 100	9 400	11 300	4 200	28 400
Montréal-Nord- Repentigny	4 700	1 400	19 400	-	2 400	1 400	1 400
Ouest de l'Ile de Montréal-Verdun- Lachine	2 400	8 500	7 600	-	20 300	2 800	9 400
Laval- Deux-Montagnes	13 400	14 400	90 300	300	19 400	500	32 800
Varenes- Longueuil	-	5 700	500	-	-	-	-
La Prairie- Vaudreuil- Soulanges	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	30 900	35 900	169 800	9 800	53 300	9 000	72 000

ETAT COMPARATIF DES ESPÈCES RECHERCHÉES ET RÉCOLTÉES
À LA PÊCHE D'ÉTÉ DANS LES RIVIÈRES DE LA PRAIRIE ET
DES MILLE-ILES



**LES COMPORTEMENTS DES PÊCHEURS
FRÉQUENTANT LES PLANS D'EAU ENTOURANT
L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL**

6. LES COMPORTEMENTS DES PÊCHEURS FRÉQUENTANT LES PLANS
D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

6.1 LES BUTS POURSUIVIS

La fréquentation des plans d'eau entourant l'archipel de Montréal pour des activités halieutiques non commerciales revêt essentiellement un caractère de détente et de plaisir. En effet, tant pour la pêche de printemps que pour la pêche d'été, près de 65 % des pêcheurs ont affirmé s'adonner à la pêche principalement par plaisir.

Toutefois, la pratique d'une activité récréative comme la pêche n'empêche pas pour autant la recherche des aspects utiles de l'activité. Ainsi, près d'un pêcheur sur trois admet que l'idée de la consommation des prises fait aussi partie des motivations à la pêche récréative.

L'étude révèle, d'autre part, qu'environ 2 % des pêcheurs actifs dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal pratiquent cette activité dans le but principal de se nourrir.

6.2 L'UTILISATION DES CAPTURES

En général, les pêcheurs conservent leurs captures (69 %) et ce, indépendamment des saisons. Près du tiers affirment ne pas les conserver. Une proportion importante de pêcheurs partagent leur récolte. En effet, l'étude permet d'évaluer que 40 % des pêcheurs vendent ou donnent une partie de leur récolte.

6.3 DEGRÉ GÉNÉRAL DE SATISFACTION

Dans l'ensemble, les pêcheurs actifs en 1985 dans les plans d'eau de l'archipel de Montréal s'estiment satisfaits de leur activité. A la pêche de printemps, 64 % des pêcheurs se déclarent satisfaits et 34 %, insatisfaits. A la pêche d'été, les avis sont plus partagés. La proportion de pêcheurs satisfaits est de 58 % et la proportion de pêcheurs insatisfaits atteint 42 %.

6.4 LA REMISE À L'EAU

La remise à l'eau d'un poisson capturé n'apparaît pas un phénomène très répandu. Majoritairement (89 % au printemps et 84 % à l'été), les pêcheurs affirment ne pas s'adonner à cette pratique.

6.5 L'UTILISATION DES SERVICES D'UN POURVOYEUR ET
L'ADHÉSION À UNE ASSOCIATION

Dans des proportions tout à fait semblables pour la pêche de printemps et la pêche d'été, l'étude révèle qu'environ 20 % des pêcheurs ont recouru aux services des pourvoyeurs. D'autre part, 10 % des pêcheurs affirment être membres en règle d'une association de pêcheurs ou de chasseurs.

⇒ *Pratiques économiques et créations d'emplois!*

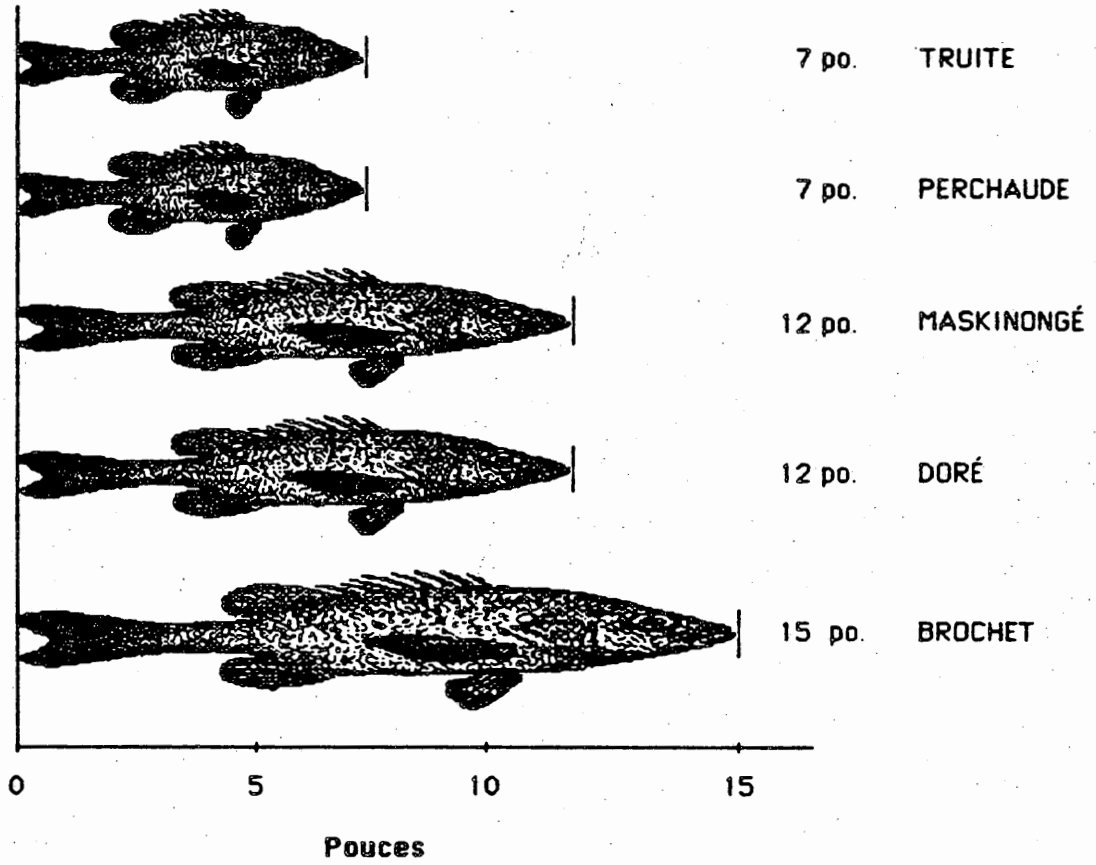
6.6 TAILLE MINIMALE JUGÉE ACCEPTABLE

La taille minimale jugée acceptable pour conserver un poisson capturé ne varie pas selon les saisons. Tant l'été qu'au printemps, les tailles minimales déclarées sont comparables.

En général, pour conserver un doré, il doit mesurer au moins environ 12 pouces, un brochet, environ 15 pouces, une perchaude, environ 7 pouces, un maskinongé, environ 12 pouces et une truite, environ 7 pouces.

↓ *poisson trophée .?! .*

TAILLE MINIMALE JUGÉE ACCEPTABLE



DESCRIPTION GÉNÉRALE DES COMPORTEMENTS
DES PÊCHEURS

	SAISONS	
	PRINTEMPS	ÉTÉ
	%	%
. <u>BUT PRINCIPAL</u>		
. Se nourrir	2	1
. Le plaisir	65	64
. Les jeux	33	35
. Non précisé	-	-
. <u>UTILISATION DES CAPTURES</u>		
. Conserve	69	67
. Ne conserve pas	31	32
. Non précisé	-	1
. En vend (donne)	40	46
. N'en vend pas	60	54
. <u>SATISFACTION GÉNÉRALE</u>		
. Satisfait	64	58
. Insatisfait	34	42
. Non précisé	2	-
. <u>REMISE À L'EAU</u>		
. Oui	89	84
. Non	11	16
. UTILISATION D'UN POURVOYEUR	22	21
. MEMBRE D'UNE ASSOCIATION	9	11

TAILLE MINIMALE JUGÉE ACCEPTABLE

	SAISONS	
	PRINTEMPS %	ÉTÉ %
<u>DORÉ</u>		
8 pouces et moins	17	19
9 pouces à 12 pouces	31	32
13 pouces à 15 pouces	16 $\bar{X} = 11,3$ po.	15 $\bar{X} = 10,4$ po.
16 pouces et plus	12	10
Non précisé	24	24
<u>BROCHET</u>		
10 pouces et moins	15	13
11 pouces à 15 pouces	27	25
16 pouces à 24 pouces	24 $\bar{X} = 13,6$ po.	31 $\bar{X} = 14,3$ po.
25 pouces et plus	5	6
Non précisé	29	25
<u>PERCHAUDE</u>		
5 pouces et moins	16	9
6 pouces à 7 pouces	27	29
8 pouces à 9 pouces	14 $\bar{X} = 6,4$ po.	20 $\bar{X} = 5,6$ po.
10 pouces et plus	18	12
Non précisé	25	30
<u>MASKINONGÉ</u>		
10 pouces et moins	5	4
11 pouces à 15 pouces	7	4
16 pouces à 24 pouces	8 $\bar{X} = 12,5$ po.	9 $\bar{X} = 14,2$ po.
25 pouces et plus	6	8
Non précisé	74	75
<u>TRUITE</u>		
5 pouces et moins	9	4
6 à 7 pouces	19	23
8 à 9 pouces	10 $\bar{X} = 7,5$ po.	14 $\bar{X} = 8,7$ po.
10 pouces et plus	24	23
Non précisé	38	36

**CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES
PÊCHEURS FRÉQUENTANT LES PLANS D'EAU
ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL**

7. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PÊCHEURS
FRÉQUENTANT LES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL DE
MONTREAL

Essentiellement, les pêcheurs actifs en 1985 dans les plans d'eau entourant l'archipel de Montréal présentent des caractéristiques socio-économiques tout à fait semblables quelque soit la saison d'activité.

Ainsi, 56 % des pêcheurs ont entre 25 et 44 ans, 84 % sont des hommes, 79 % sont motorisés, 64 % possèdent une scolarisation de niveau secondaire. Ce sont majoritairement (52 %) des chefs de famille, autant propriétaires que locataires. Près de 22% disposent d'un revenu annuel total se situant entre 20 000\$ et 30 000\$.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PÊCHEURS
RÉCRÉATIFS DES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL
DE MONTRÉAL

	SAISONS		
	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ
<u>ÂGE</u>			
15 à 19 ans	10	13	12
20 à 24 ans	14	17	15
25 à 34 ans	29	30	31
35 à 44 ans	27	23	23
45 à 54 ans	14	10	11
55 à 64 ans	6	5	6
65 ans et plus	1	2	1
Refus	-	-	1
<u>STATUT DE PROPRIÉTÉ</u>			
Propriétaire	43	41	41
Locataire	57	59	58
Refus	-	-	1
<u>SEXE</u>			
Homme	84	84	84
Femme	16	16	16
<u>MOTORISÉ</u>			
Oui	79	76	77
Non	21	24	23
<u>SCOLARITÉ</u>			
7 ans et moins	6	7	7
8 à 12 ans	64	69	67
13 à 15 ans	15	19	14
16 ans et plus	14	14	10
Refus	1	1	2
<u>SITUATION DE FAMILLE</u>			
Personne seule	16	14	12
Adulte avec enfants	8	8	7
Couple avec enfants	52	51	53
Couple sans enfant	11	17	17
Deux ou plusieurs adultes	12	9	10
Autres	1	1	1
<u>REVENU DU MÉNAGE</u>			
10 000\$ et moins	9	7	6
10 000\$ à 14 999\$	7	7	6
15 000\$ à 19 999\$	9	11	11
20 000\$ à 29 999\$	22	23	25
30 000\$ à 39 999\$	19	17	19
40 000\$ à 49 999\$	6	7	7
50 000 et plus	7	10	7
Refus	21	18	19

ANNEXE

**ÉTUDE DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR LES PLANS D'EAU DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL
QUESTIONNAIRE**

SÉLECTION: RDD KISH 15 +
 PRÉSENTATION
 BONJOUR, JE SUIS _____ DE L'IQOP. NOUS EFFECTUONS PRÉSENTEMENT
 UNE ÉTUDE SUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE ET J'AURAIS BESOIN DE VOTRE COLLABORATION.

- A. AVEZ-VOUS DÉJÀ PRATIQUÉ LA PÊCHE RÉCRÉATIVE (SPORTIVE) AU QUÉBEC?
- OUI..... 1
 NON..... 2 → PAQ.C 7
- SEQ

1	4	5	6

 ST

5	6
- B. AU COURS DE LA PRÉSENTE ANNÉE (DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 1985 SOIT APRÈS LA FORMATION DES GLACES) AVEZ-VOUS PRATIQUÉ LA PÊCHE RÉCRÉATIVE?
- OUI..... 1 → PA SECT. 2 8
 NON..... 2
- C. AU COURS DE CETTE ANNÉE (1985) AVEZ-VOUS L'INTENTION DE PRATIQUER LA PÊCHE RÉCRÉATIVE AU QUÉBEC?
- OUI..... 1
 NON..... 2
 NSP..... 3 → PAQ.E 9
- D. NOUS VOULONS CONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR LES PLANS D'EAU QUI ENTOURENT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL.
- Le fleuve Saint-Laurent et le bassin Laprairie entre la ville de Repentigny à l'est et le pont Mercier à l'ouest.
 - Le lac Saint-Louis dont la limite est, à l'ouest, le canal de Beauharnois et, à l'est, le pont Mercier.
 - Le lac des Deux-Montagnes.
 - Le lac Saint-François dont la limite est, à l'est, le canal de Beauharnois à la hauteur de Pointe des Cascades.
 - Les rivières des Mille Îles et des Prairies.
- AVEZ-VOUS L'INTENTION DE PÊCHER SUR L'UN OU L'AUTRE DE CES PLANS D'EAU AU COURS DE CETTE ANNÉE?
- Sûrement..... 1
 Peut-être..... 2 → PA SECT. 4 10
 Pas du tout..... 3 → PA SECT. E.1

E. Q.1 A QUELLE CATÉGORIE D'ÂGE APPARTENEZ-VOUS?

15 - 19 ans.....	1	
20 - 24 ans.....	2	
25 - 34 ans.....	3	
35 - 44 ans.....	4	
45 - 54 ans.....	5	11
55 - 64 ans.....	6	
65 ans et plus.....	7	
Refus.....	8	

Q.2 ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU DOMICILE QUE VOUS OCCUPEZ PRÉSENTEMENT?

Propriétaire.....	1	
Locataire.....	2	12
Refus.....	3	

Q.3 NOTER LE SEXE DU RÉPONDANT:

Homme.....	1	
Femme.....	2	13

F. QUELLE MUNICIPALITÉ HABITEZ-VOUS? _____

14	15

NOTRE ÉTUDE CONCERNE UNIQUEMENT LES PÊCHEURS RÉCRÉATIFS ACTIFS DE VOTRE RÉGION. MERCI DE VOTRE COLLABORATION. FIN DE L'ENTREVUE.

SECTION II
LA PÊCHE D'HIVER

NOUS VOULONS CONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE D'HIVER SUR LE LAC SAINT-LOUIS DONT LA LIMITE EST, À L'OUEST LE CANAL DE BEAUHARNOIS, ET SUR LE LAC DES DEUX-MONTAGNES.

Q.1 AU COURS DE LA SAISON D'HIVER 1984-85, AVEZ-VOUS PRATIQUE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR LA GLACE DE L'UN OU L'AUTRE DE CES PLANS D'EAU?

OUI..... 1
NON..... 2 → PA SECT. 3: LA PÊCHE PRINTANIÈRE

Q.2 COMBIEN DE JOURNÉES DE PÊCHE RÉCRÉATIVE AVEZ-VOUS FAITES SUR LES GLACES DU LAC SAINT-LOUIS ET QUELLE ESPÈCE Y RECHERCHIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT?

 | | | | | jours Espèce _____

 si aucune → PAQ. 4

Q.3 TOUJOURS EN PENSANT AU LAC SAINT-LOUIS, AU COURS DE LA PÉRIODE DE PÊCHE SUR LES GLACES, COMBIEN DE POISSONS AVEZ-VOUS CAPTURÉS POUR CHACUNE DES ESPÈCES SUIVANTES?

Doré.....	
Brochet.....	
Perchaude.....	
Autres (préciser)	

Q.4 COMBIEN DE JOURNÉES DE PÊCHE RÉCRÉATIVE AVEZ-VOUS FAITES SUR LES GLACES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES ET QUELLE ESPÈCE Y RECHERCHIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT?

 | | | | | jours Espèce _____ | | | | |

 si aucune → PA SECT III

Q.5 EN PENSANT À CE DERNIER PLAN D'EAU (LE LAC DES DEUX-MONTAGNES), DURANT L'HIVER SUR LES GLACES, COMBIEN DE POISSONS AVEZ-VOUS CAPTURÉS POUR CHACUNE DES ESPÈCES SUIVANTES?

Doré.....	
Brochet.....	
Perchaude.....	
Autres (préciser)	

SECTION III
LA PÊCHE PRINTANIÈRE (AVANT LA ST-JEAN-BAPTISTE, 24 JUIN)

Nous voulons connaître l'importance de la pêche récréative sur les plans d'eau qui entourent l'archipel de Montréal.

Le fleuve Saint-Laurent et le bassin Laprairie
entre la ville de Repentigny à l'est et le pont
Mercier à l'ouest.

Le lac Saint-Louis dont la limite est, à l'ouest
le canal de Beauharnois et à l'est, le pont Mercier.

Le lac des Deux-Montagnes.

Le lac Saint-François dont la limite, est à l'est,
le canal de Beauharnois à la hauteur de Pointe des Cascades.

Les rivières des Mille Îles et des Prairies.

Q.1 DEPUIS LE MOIS D'AVRIL 1985, SOIT APRÈS LE DÉPART DES GLACES, AVEZ-VOUS PRATIQUE
LA PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR L'UN OU L'AUTRE DES PLANS D'EAU SUIVANTS:

	OUI	NON
Le fleuve Saint-Laurent et le Bassin Laprairie	1	2
Le lac Saint-Louis.....	1	2
Le lac des Deux-Montagnes.....	1	2
Le lac Saint-François.....	1	2
La rivière des Prairies ou la rivière des Mille Îles.....	1	2

SI AUCUN: PA. SECT. 4

Q.2 POUR CHAQUE PLAN D'EAU QUE JE VAIS VOUS ÉNUMÉRER POUVEZ-VOUS M'INDIQUER:

	FLEUVE SAINT- LAURENT	LAC SAINT- LOUIS	LAC DEUX- MONTAGNES	LAC SAINT- FRANÇOIS	RIVIÈRES MILLE ÎLES DES PRAIRIES
A. COMBIEN DE JOURS DE PÊCHE AVEZ-VOUS FAITS?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. QUEL MODE DE PÊCHE AVEZ- VOUS PRINCIPALEMENT UTILISÉ?					
Embarcation.....	1	1	1	1	1
Quai ou rive.....	2	2	2	2	2
C. QUELS SONT LES TROIS (3) PRINCIPALES ESPÈCES QUE VOUS RECHERCHIEZ?					
Doré.....	1	1	1	1	1
Brochet.....	1	1	1	1	1
Perchaude.....	1	1	1	1	1
Maskinongé.....	1	1	1	1	1
Truite.....	1	1	1	1	1
Achigan.....	1	1	1	1	1
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. COMBIEN DE _____ AVEZ- VOUS CAPTURE(E)S?					
Doré.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brochet.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perchaude.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maskinongé.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Truite.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achigan.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q.3 DANS QUEL BUT PÊCHIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT?

LIRE

Pour vous nourrir..... 1
Pour le plaisir..... 2
Les deux..... 3
NSP..... 4

Q.4 HABITUELLEMENT, CONSERVEZ-VOUS VOS CAPTURES?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.5 VOUS ARRIVE-T-IL D'EN VENDRE OU D'EN DONNER?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.6 ÊTES-VOUS GÉNÉRALEMENT SATISFAIT DES RÉSULTATS DE PÊCHE QUE VOUS AVEZ OBTENUS?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.7 VOUS ARRIVE-T-IL DE REMETTRE À L'EAU, AVEC PRÉCAUTION, DES POISSONS CAPTURÉS?

OUI..... 1
NON..... 2

Q.8 POUR CHACUNE DES ESPÈCES SUIVANTES, QUELLE EST GÉNÉRALEMENT LA TAILLE MINIMALE QUE VOUS CONSERVEZ? (POUCES)

Doré.....
Brochet....
Perchaude..
Maskinongé.
Truite.....

Q.9 AU COURS DE L'UNE DE VOS EXCURSIONS DE PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR LES EAUX DE L'ARCHIPEL, AVEZ-VOUS UTILISÉ LES SERVICES D'UN POURVOYEUR (OUTFITTER) DE PÊCHE?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.10 ÊTEZ-VOUS PERSONNELLEMENT MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

SECTION IV
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Q.1 À QUELLE CATÉGORIE D'ÂGE APPARTENEZ-VOUS?

- 15 - 19 ans..... 1
- 20 - 24 ans..... 2
- 25 - 34 ans..... 3
- 35 - 44 ans..... 4
- 45 - 54 ans..... 5
- 55 - 64 ans..... 6
- 65 ans et plus..... 7
- Refus..... 8

Q.2 ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU DOMICILE QUE VOUS OCCUPEZ ACTUELLEMENT?

- Propriétaire..... 1
- Locataire..... 2
- Refus..... 3

Q.3 NOTER LE SEXE DU RÉPONDANT:

- Homme..... 1
- Femme..... 2

Q.4 COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDE AVEZ-VOUS COMPLÉTÉES?

Q.5 PERSONNELLEMENT, AVEZ-VOUS L'USAGE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE?

- OUI..... 1
- NON..... 2

Q.6 LAQUELLE DES SITUATIONS SUIVANTES CORRESPOND LE PLUS À LA VÔTRE?

- Personne seule..... 1
- Un adulte avec enfant(s). 2
- Un couple avec enfant(s). 3
- Un couple sans enfant.... 4
- Deux ou plusieurs adultes 5
- Aucune..... 6

Q.7 EN PENSANT AU REVENU ANNUEL BRUT DE TOUTES LES PERSONNES HABITANT CHEZ-VOUS, DANS LAQUELLE DES CATÉGORIES SUIVANTES VOUS SITUEZ-VOUS?

- Moins de 10 000\$..... 1
- 10 000\$ à 14 999\$..... 2
- 15 000\$ à 19 999\$..... 3
- 20 000\$ à 29 999\$..... 4
- 30 000\$ à 39 999\$..... 5
- 40 000\$ à 49 999\$..... 6
- 50 000\$ et plus..... 7
- Refus..... 8

Q.8 QUELLE MUNICIPALITÉ HABITEZ-VOUS?

Q.9 ACCEPTERIEZ-VOUS QUE L'ON VOUS TÉLÉPHONE À NOUVEAU AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE POUR QUE L'ON VOUS RÉINTERROGE SUR VOS ACTIVITÉS DE PÊCHE RÉCRÉATIVE?

- OUI..... 1
- NON..... 2

Nom et prénom

téléphone

FIN DE L'ENTREVUE

SECTION V
LA PÊCHE D'ÉTÉ (APRÈS LA ST-JEAN-BAPTISTE, 24 JUIN)

Nous voulons connaître l'importance de la pêche récréative sur les plans d'eau qui entourent l'archipel de Montréal.

Le fleuve Saint-Laurent et le bassin Laprairie
entre la ville de Repentigny à l'est et le pont
Mercier à l'ouest.

Le lac Saint-Louis dont la limite est, à l'ouest
le canal de Beauharnois et à l'est, le pont Mercier.

Le lac des Deux-Montagnes.

Le lac Saint-François dont la limite, est à l'est,
le canal de Beauharnois à la hauteur de Pointe des Cascades.

Les rivières des Mille Îles et des Prairies.

Q.1 DEPUIS LA SAINT-JEAN-BAPTISTE (24 JUIN), AVEZ-VOUS PRATiqué LA PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR L'UN OU L'AUTRE DES PLANS D'EAU SUIVANTS:

	OUI	NON
Le fleuve Saint-laurent et le Bassin Laprairie	1	2
Le lac Saint-Louis.....	1	2
Le lac des Deux-Montagnes.....	1	2
Le lac Saint-François.....	1	2
La rivière des Prairies ou la rivière des Mille Îles.....	1	2

SI AUCUN: TERMINER

Q.2 POUR CHAQUE PLAN D'EAU QUE JE VAIS VOUS ÉNUMÉRER POUVEZ-VOUS M'INDIQUER:

	FLEUVE SAINT- LAURENT	LAC SAINT- LOUIS	LAC DEUX- MONTAGNES	LAC SAINT- FRANÇOIS	RIVIÈRES MILLE ÎLES DES PRAIRIES
A. COMBIEN DE JOURS DE PÊCHE AVEZ-VOUS FAITS?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. QUEL MODE DE PÊCHE AVEZ- VOUS PRINCIPALEMENT UTILISÉ?					
Embarcation.....	1	1	1	1	1
Quai ou rive.....	2	2	2	2	2
C. QUELS SONT LES TROIS (3) PRINCIPALES ESPÈCES QUE VOUS RECHERCHIEZ?					
Doré.....	1	1	1	1	1
Brochet.....	1	1	1	1	1
Perchaude.....	1	1	1	1	1
Maskinongé.....	1	1	1	1	1
Truite.....	1	1	1	1	1
Achigan.....	1	1	1	1	1
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. COMBIEN DE _____ AVEZ- VOUS CAPTURE(E)S?					
Doré.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brochet.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perchaude.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maskinongé.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Truite.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achigan.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q.3 DANS QUEL BUT PÊCHIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT?

LIRE	Pour vous nourrir.....	1
	Pour le plaisir.....	2
	Les deux.....	3
	NSP.....	4

Q.4 HABITUELLEMENT, CONSERVEZ-VOUS VOS CAPTURES?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.5 VOUS ARRIVE-T-IL D'EN VENDRE OU D'EN DONNER?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.6 ÊTES-VOUS GÉNÉRALEMENT SATISFAIT DES RÉSULTATS DE PÊCHE QUE VOUS AVEZ OBTENUS?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.7 VOUS ARRIVE-T-IL DE REMETTRE À L'EAU, AVEC PRÉCAUTION, DES POISSONS CAPTURÉS?

OUI..... 1
NON..... 2

Q.8 POUR CHACUNE DES ESPÈCES SUIVANTES, QUELLE EST GÉNÉRALEMENT LA TAILLE MINIMALE QUE VOUS CONSERVEZ? (POUCES)

Doré.....	<input type="checkbox"/>
Brochet....	<input type="checkbox"/>
Perchaude..	<input type="checkbox"/>
Maskinongé.	<input type="checkbox"/>
Truite.....	<input type="checkbox"/>

Q.9 AU COURS DE L'UNE DE VOS EXCURSIONS DE PÊCHE RÉCRÉATIVE SUR LES EAUX DE L'ARCHIPEL, AVEZ-VOUS UTILISÉ LES SERVICES D'UN POURVOYEUR (OUTFITTER) DE PÊCHE?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.10 ÊTEZ-VOUS PERSONNELLEMENT MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE?

OUI..... 1
NON..... 2
NSP..... 3

Q.11 AU COURS DE VOS ACTIVITÉS DE PÊCHE DE CETTE ANNÉE SUR LES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL, AVEZ-VOUS RENCONTRÉ UN GARDE PÊCHE?

o Jamais..... 1
o 1 fois..... 2
o 2 - 3 fois..... 3
o 4 fois +..... 4
o NSP..... 5

Q.12 D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONSIDÉREZ-VOUS QUE (ITEMS) SONT RESPECTÉS PAR LES PERSONNES QUI PÊCHENT DANS LES PLANS D'EAU ENTOURANT L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL?

	Oui	Non	NRP/NSP
1. Les quotas de pêche.....	1	2	3
2. Les dates d'ouverture et de fermeture.....	1	2	3
3. Les endroits où la pêche est interdite.....	1	2	3
4. Les propriétés privées riveraines	1	2	3